N°13 - avril - mai 2007

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Foire exposition : on montera dans le tramway fin avril

p 9

Économie sociale et solidaire

14 000 emplois dans l'agglo

ÉDITORIAL

Coralie Pilard

Jean-Claude Antonini, le 19 mars, au centre de congrès d'Angers.

Notre agglomération est entreprenante et solidaire

Regroupant des centaines d'initiatives locales, l'économie sociale et solidaire se déploie sur le territoire de l'agglomération et nous indique qu'il est possible de produire, consommer, employer, épargner et décider autrement ! C'est un secteur majeur, qui regroupe près de 10 % des salariés français, dans la banque, l'assurance, l'agriculture, le commerce, les services aux entreprises, à la personne… Dans le bassin d'emploi angevin, ce sont plus de 14 000 emplois qui sont concernés. On les trouve au sein des associations - comme les régies de quartier - les mutuelles, les coopératives, les comités d'entreprise, les groupements d'employeurs…

Dynamiques et innovateurs sont celles et ceux qui entreprennent et qui s'engagent à travers de nombreuses initiatives concrètes : lutte contre l'exclusion, développement durable, commerce équitable, création d'entreprises, en offrant aux plus fragiles, mais pas seulement, un emploi ou un chemin vers l'emploi.

L'économie sociale et solidaire est présente là où l'on promeut la recherche du bien commun. C'est une économie de proximité, dont les emplois ne peuvent être délocalisés. Elle répond aux besoins du *"mieux vivre ensemble"*.

Angers Loire Métropole s'est aussi engagée : la loi permet de faire exécuter une partie des marchés publics par des entreprises solidaires du bâtiment, des travaux publics, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage, de la surveillance, de la collecte des ordures.

Angers aussi est entreprenante et solidaire.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région Pays de la Loire

L'info Métropole

LE POINT (PAGES 3 – 5)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : 14 000 EMPLOIS DANS L'AGGLO

ÉCONOMIE (PAGES 6 – 8)

Un nouveau pôle économique à la gare

Véolia propreté recycle déjà les D3E à Angers

DÉPLACEMENTS (PAGES 9)

Foire expo : on montera dans le tramway

TERRITOIRE (PAGES 10 – 13)

Comprendre le budget 2007

Le Schéma de cohérence territoriale et l'avenir des 300 000 habitants du Pays d'Angers

Les Basses Vallées angevines en fête

ENVIRONNEMENT (PAGES 14 – 15)

Moins de collectes dans six communes à partir du moins de juin

L'information des habitants commence autour de la future unité de valorisation des déchets

L'info communes

ÉCOUFLANT (PAGE 16)

4e Sablières Raid Nature le 3 juin

SAINT-LÉGER-DES-BOIS (PAGE 17)

Un candélabre solaire dans la commune

SAVENNIÈRES (PAGE 18)

Des milliers de randonneurs dans les vignes

BEAUCOUZÉ (PAGE 19)

Repas et bouquins livrés à domicile

FENEU (PAGE 21)

Les nouveaux légumes de Vilmorin à Montriou

TRÉLAZÉ (PAGE 23)

400 logements construits aux Allumettes

ANGERS (PAGE 25)

Entretien avec Christopher Crimes

ANGERS (PAGE 25)

Tour de scènes du 17 au 19 mai dans le centre-ville

L'agenda sorties (PAGES 28–31)

Le programme de vos sorties dans l'agglomération

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soutié**.
Rédaction : Nathalie Maire, **Corinne Beauvallet** et Anne-Lise Duret. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27. (E-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.beauvallet@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43. (veronique.barini@agglo.angers.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photos de Une : **Coralie Pilard.** Montage de Une : **Daniel Tirado Garin**. Conception graphique et maquette : **MCM** (Daniel Tirado Garin).
Photogravure : **Integraf** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval).
Distribution : **Adrexo**. Tirage : 124 500 ex. Dépôt légal : 2e trimestre 2007. ISSN : 1772-8347.

Coralie Pilard

La librairie-papeterie Sadel à Saint-Barthélemy d'Anjou.

Économie sociale et solidaire : 14 000 emplois dans l'agglo

L'économie sociale et solidaire représente 14 % de l'emploi dans l'agglomération. Sa particularité : placer l'homme au coeur de l'entreprise. Et ce dans tous les secteurs d'activités.

Qu'y a t-il de commun entre les librairies Sadel et Contact, les entreprises Envie Anjou et Édi-Conso, les cheminées Philippe ou bien encore le Crédit mutuel ? Tous appartiennent à l'économie sociale et solidaire. Un secteur d'activité méconnu qui représente aujourd'hui près de 43 000 salariés dans le Maine-et-Loire, environ 14 000 dans le bassin économique angevin, soit 14 % de l'emploi total. Dans quels domaines d'activité ? Tous, ou presque. Les services à la personne bien sûr, mais aussi le bâtiment, la banque, les loisirs, le tourisme... *"L'économie sociale et solidaire va bien au-delà de l'insertion,* confirme Fernand Cruau, vice-président de l'Inter-réseau de l'économie sociale angevine (Iresa) et président de l'association Anjou Domicile. *Elle rassemble des groupements de personnes jouant un rôle économique : associations gérant des emplois, coopératives,* ▶

organismes bancaires, mutuelles et fondations."
Les sociétés de secours mutuel comme les coopératives bancaires et agricoles du XIXe siècle en sont les pionnières. L'économie sociale et solidaire est née sous l'influence de courants de pensée chrétiens, libéraux et socialistes, portée par des acteurs syndicaux mais aussi patronaux, avec le souci partagé de réformer la société en humanisant les rapports économiques. C'est encore l'esprit qui prédomine aujourd'hui, résumé par Fernand Cruau : *"C'est une autre manière d'entreprendre"*. *"Une vision de l'entreprise, qui place l'homme au cœur du projet, sans redistribution des profits à des actionnaires. L'argent devient un moyen, pas un objectif"*, complète Jean-Yves Tessier, directeur de la Maison de l'emploi.

Coralie Pilard

Édi Conso, à Trélazé, s'est spécialisée dans l'univers du jeu : création, édition, production, distribution.

Un gisement d'emplois à créer

Philippe Robin, directeur de l'entreprise d'insertion Envie Anjou en donne un exemple concret : *"Depuis notre installation dans nos locaux de Beaucouzé, construits par Angers Loire Métropole, notre volume d'activités a augmenté de 8 %. Cette progression nous a permis de développer l'emploi. Nous comptons 22 salariés, cinq de plus qu'en 2006."*
Et ce n'est pas une exception. *"Dans la petite enfance, l'aide à la famille, l'accompagnement scolaire, pour ne citer que ces exemples, l'économie sociale offre un gisement d'emplois à créer,* estime Pascal Glémain, titulaire de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Essca). *D'autant qu'elle s'appuie sur une connaissance des terrains, des territoires et des besoins."*

Faire mieux et différemment

"Ce qui fait la force de l'économie sociale et solidaire, c'est qu'elle n'est pas délocalisable puisque ancrée sur un territoire !", ajoute Jean-Pierre Bénard, président de l'Iresa. Un ancrage qui, associé à la volonté de privilégier l'homme et le projet social de l'entreprise, permet de faire des choix différents. *"Il y a quelques années, la Mutualité française Anjou-Mayenne dont j'étais le directeur a ouvert un centre d'appels,* raconte Jean-Pierre Bénard. *Nous aurions eu la possibilité de l'installer à l'étranger. Mais cela ne nous est jamais venu à l'esprit, même si c'était plus rentable !"*
Dans le cadre de son Agenda 21, Angers Loire Métropole a choisi d'accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire en nom-

Une épargne solidaire… et citoyenne

"Faire en sorte *que mon épargne serve à des personnes qui en ont besoin aujourd'hui, en sachant que demain ce sera peut-être moi."* C'est ainsi que Pascal Glémain, professeur à l'Essca résume l'esprit de l'épargne solidaire.
Les finances solidaires apparaissent au XVe siècle *"et se sont développées avec les monts-de-piété, ancêtres des crédits municipaux."* Aujourd'hui, on dénombre en France plus de 200 000 épargnants solidaires qui, au lieu de placer leurs économies sur des produits bancaires, préfèrent qu'elles soient utilisées au financement de projets ou d'actions soutenus par des organisations solidaires.

Cette épargne citoyenne aide des personnes n'ayant pas accès au crédit "classique" à créer leur entreprise. Elle peut aussi soutenir des associations ; intervenir dans l'accompagnement et le suivi de porteurs de projets solidaires ; financer des projets de développement d'économie locale dans les pays du Sud et de l'Est ; ou bien encore permettre à des familles disposant uniquement des minima sociaux d'accéder au logement.

Pour en savoir plus : www.finansol.org. L'association Finansol représente le secteur des finances solidaires dont elle réunit la plupart des acteurs.

Coralie Pilard

Les salariés d'Envie Anjou, à Beaucouzé, remettent en état des appareils d'électroménagers vendus en boutique.

À noter

En France, l'économie sociale et solidaire représente 760 000 établissements et 1,7 million d'emplois.

mant l'un de ses élus, Frédéric Béatse, conseiller délégué et en soutenant la création de l'Iresa. *"Rassembler les structures au sein de l'interréseau permet de faire reconnaître le poids de cette économie"*, explique Jean-Yves Tessier. Après Nantes et Mayenne, le réseau angevin regroupe une trentaine de structures implantées dans le bassin d'emploi angevin. Plus visible, l'Iresa va également monter en puissance et porter des projets dans les mois à venir : la création d'une Maison de l'économie sociale rassemblant la Boutique de gestion, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), le Fonds de développement solidaire (Fondes)... ; la mise en place d'un groupement d'employeurs pour favoriser l'emploi permanent des salariés précaires...

L'économie sociale et solidaire est l'un des atouts sur lesquels peut s'appuyer le territoire pour le développement de l'emploi. *"C'est de l'économie à part entière"*, rappelait Jean-Claude Antonini, en ouverture des Rencontres de l'économie sociale Atlantique, début octobre à Angers. Une filière soumise à la concurrence et qui, parfois, voit ses idées reprises par le secteur marchand. *"Alors soyons bons, faisons mieux et différemment !"*, lance Fernand Cruau.

Corinne Beauvallet
Photos : Coralie Pilard

Anjou domicile : développer les emplois familiaux

On dénombre environ 120 associations de services à la personne dans le Maine-et-Loire et une trentaine sur le territoire de l'agglomération. Garde d'enfants, ménage, entretien du jardin, aide aux personnes âgées..., *"c'est un secteur dans lequel l'économie sociale est très présente"*, commente Fernand Cruau, président d'Anjou Domicile.

L'association qu'il préside n'intervient pas chez les particuliers. Créée voici une dizaine d'années, elle a pour objectif de mettre en relation clients potentiels et associations de terrain. *"Au-delà de ce rôle de plateforme, Anjou Domicile a également été imaginée pour contribuer à développer les emplois familiaux, en particulier dans le cadre des entreprises de l'économie sociale"*, ajoute Fernand Cruau.

Pour autant, Anjou Domicile ne boude pas le secteur privé : *"Depuis deux ans, les entreprises de l'économie sociale sont un peu bousculées par des créations d'entreprises. Nous considérons que notre secteur doit apporter une valeur ajoutée. Mais dans le privé aussi, il y a des personnes qui portent les valeurs humaines que nous mettons en avant."*

Aujourd'hui, Anjou Domicile peut orienter les particuliers vers le secteur privé lorsque les entreprises de l'économie sociale n'apportent pas de réponse. Dans l'avenir, cette démarche sera clairement établie dans le cadre d'une convention avec des sociétés référencées.

Coralie Pilard

Les emplois familiaux se développent.

"Porter l'enjeu des services à domicile", c'est aussi exercer une vigilance sur les évolutions des besoins des familles, et de l'emploi. *"Les conditions salariales de ces métiers se sont améliorées mais il reste encore à faire. Anjou Domicile vise la qualité de vie de la personne aidée, de la personne qui vient aider comme de la personne qui cherche un emploi"*, conclut Fernand Cruau.

■ **Anjou Domicile, 46 places des Justices à Angers, 02 41 68 55 56. E-mail : anjoudom@wanadoo.fr**

L'économie sociale enseignée à l'école de commerce

Voici dix ans que l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Essca) a créé une chaire d'économie sociale et solidaire. Étonnant pour une école de commerce ? Pas contradictoire en tout cas selon Pascal Glémain, professeur et titulaire de la chaire : *"L'Essca est une émanation de l'Université catholique de l'ouest qui souhaitait former des dirigeants aux affaires, des personnes porteuses de valeurs d'humanisme et de respect de l'autre."*

DR

Voilà pour le cadre général. Dans les faits, ils ne sont qu'une quinzaine à suivre la filière économie sociale et solidaire, à l'issue des trois premières années de formation. *"Ce sont des étudiants motivés, qui ont déjà une fibre,* reconnaît le professeur. *Ils ont des notions d'économie générale, de droit des affaires et nous leur apprenons à s'adapter à leur futur univers professionnel. Ils doivent être à la fois des banquiers à épaisseur sociale et des travailleurs sociaux à épaisseur bancaire..."*

À la sortie de l'Essca, leurs rémunérations n'ont pas grand-chose à voir avec celles de leurs camarades de la filière classique. Ils travaillent pour des mutuelles, des banques coopératives, les crédits municipaux, les collectivités territoriales... Et savent *"mettre les structures au service des personnes."*

■ **Renseignements : 02 41 73 47 47**

Au Cnam aussi

Le conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose cette année une formation à l'économie solidaire avec l'Institut de formation et de recherche en intervention sociale (Iforis).

Renseignements : 02 41 66 10 66

Thierry Bonnet.

Le futur quartier "Gare +" pourra accueillir de 2 500 à 3 000 emplois, à terme.

Développement

Un nouveau pôle économique à la gare

L'espace métropolitain Loire Bretagne regroupe les métropoles d'Angers, Nantes/Saint-Nazaire, Rennes et Brest. Ces quatre métropoles ont décidé voici deux ans de développer leurs complémentarités et leurs coopérations, notamment dans les domaines du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le projet de nouveau quartier appelé Gare +, et la création de 50 000 à 60 000 m² de bureaux dans les années à venir, s'inscrit dans ce cadre. *"Nos métropoles ont décidé de créer les conditions d'un développement économique partagé en s'appuyant sur l'attractivité des gares. D'Angers à Brest, ces pôles économiques consacrés à l'activité tertiaire joueront la carte de la complémentarité, dans une logique régionale forte"*, explique Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole.

Ce projet concerne une zone de six hectares, délimitée par la place Giffard-Langevin, la rue Fulton, les abords des voies ferrées, les rues Brosseau, Albéric-Dubois, Votier et Eblé. Un secteur doublement stratégique puisque proche à la fois de la gare SNCF et du centre-ville d'Angers, et doté de friches industrielles qu'Angers Loire Métropole achète progressivement pour les aménager. Les constructions s'étaleront sur quatre à cinq années dès le premier semestre 2008. Des bureaux, mais aussi des logements, des commerces et des services de proximité, ainsi qu'un parking de stationnement d'environ 400 places sont prévus. À terme, Gare + devrait permettre d'accueillir 2 500 à 3 000 emplois. *"Il sera conçu par l'urbaniste Nicolas Michelin, un passionné de développement durable que nous avons choisi pour ses réalisations remarquables à Metz, Dunkerque, Rennes notamment"*, souligne Jean-Claude Antonini.

L'interview

Vincent Coppola, et de la transmiss

La Maison de la création et de la transmission d'entreprises est née en 2003*. Avec le recul, quel diagnostic établissez-vous sur la vitalité entrepreneuriale du bassin économique angevin ?

L'atout du tissu économique angevin réside dans sa vraie diversité. Il est peuplé de nombreuses PME-PMI dans le secteur tertiaire, l'artisanat, le commerce… En 2006, la création pure d'entreprises a augmenté de 26 %. Nous devons néanmoins continuer à porter l'effort sur l'accompagnement à la création d'entreprises qui manque encore un peu d'élan par rapport à d'autres territoires en France.

La Maison de la création n'est-elle pas perçue comme une structure de plus ?

C'est une porte d'entrée pour trouver un accompagnement global ou spécifique lorsque l'on veut créer son entreprise ou, plus simplement, se renseigner. Ici, nous mettons en réseau tous les acteurs impliqués comme la Chambre de commerce et d'industrie, Angers Loire Développement et le Comité d'expansion, pour ne citer

Coralie Pilard.

Le chiffre

En un an, la Maison de la création et de la transmission d'entreprises d'Angers a accueilli, informé et accompagné 1 800 porteurs de projets *(lire ci-dessous)*.

responsable de la Maison de la création
ion d'entreprises

DR.

qu'eux. Nous travaillons aussi avec la Boutique de gestion, les ordres professionnels, les organismes de crédit (l'Adie, Fondes), les services de l'État (l'ANPE, la direction du Travail…), les professionnels de l'agriculture, les métiers du végétal et bien d'autres.

En quoi la Maison de la création simplifie-t-elle la démarche des porteurs de projets ?
C'est un lieu unique où tous les publics sont accueillis individuellement avant d'être orientés et ceci quels que soient la nature du projet et son avancement. Nous les dirigeons ensuite soit vers des acteurs généralistes de la création d'entreprise, soit vers des interlocuteurs plus spécialisés.

Est-il capital pour un porteur de projet d'entreprise de se faire aider au démarrage ?
Sans accompagnement, la moitié des jeunes entreprises ne dépasse pas les cinq années d'activité. Les chances de réussite passent à près de 80 % dans le cadre d'un soutien.

Qui sont les créateurs d'entreprise ?
Dans 70 % des cas, nos contacts concernent des personnes qui veulent d'abord créer leurs propres emplois. Il peut s'agir de chômeurs mais aussi de salariés ; et dans la plupart des cas, les créations débouchent sur des entreprises de très petite taille (TPE).

D'ici à 2010, nombreux seront les chefs d'entreprise nés dans les années du "baby-boom" à céder leur société. Quel sera votre rôle dans ces transmissions entre chefs d'entreprises et repreneurs ?
Là encore, nous établissons des passerelles avec les structures existantes qui peuvent aider le chef d'entreprise à passer la main. Nous allons établir un cycle de formation pour tous ceux que cela intéresse dont une journée portes-ouvertes le 24 mai (de 9 h à 17 h). Cette journée s'adressera tant aux chefs d'entreprise qu'aux repreneurs potentiels.

** La Maison de la création est financée par Angers Loire Métropole, l'Union européenne, le conseil général de Maine-et-Loire et la Chambre de commerce et d'industrie.*

Nathalie Maire

■ Centre Pierre-Cointreau 132, avenue de Lattre-de-Tassigny (face au Courrier de l'Ouest). Accueil du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45. Tel. : 02 41 74 70 00 ou sur www.maisoncreationtransmission.fr

Aéroport

Trois liaisons avec Southampton chaque semaine

Flybe est de retour sur les pistes d'Angers Loire Aéroport, à Marcé. La compagnie d'aviation anglaise low cost a repris ses deux rotations par semaine (les mardis et jeudis) entre Angers et Southampton, au sud de Londres, depuis fin mars et jusqu'à fin octobre. *"Le vol du samedi sera opérationnel entre la fin mai et fin septembre"*, explique Gérard Cullerier, directeur adjoint de l'aéroport. La première saison d'exploitation de la ligne est encourageante avec près de 7 000 passagers et un taux de remplissage des appareils de 66 %. *"Une clientèle britannique à 85 %,* note le directeur adjoint. *Nous avons développé l'accueil, répondu à une forte demande sur les produits du terroir, et intensifié notre activité avec les loueurs de voitures. Ceux-ci disposent désormais d'un comptoir à l'aéroport."*

La compagnie irlandaise Aer Arann a en revanche choisi Nantes pour port d'attache. Les trois contrôleurs aériens qui faisaient défaut l'an dernier pour assurer les rotations avec Cork et Manchester sont cependant en poste. Ils régulent les 20 à 25 000 mouvements par an, soit une moyenne de 75 appareils par jour, *"sachant que les vols d'affaires se développent depuis que l'aéroport ne dispose plus de ligne régulière"*. La présence de ces contrôleurs sera un atout pour Angers Loire Aéroport, déjà en pourparlers avec de nouvelles compagnies low cost pour la saison 2008.

■ Renseignements : www.flybe.com; www.angersloireaeroport.fr; 02 41 33 50 20. Angers-Southampton, à partir de 49 € TTC l'aller.

Rendez-vous

Le financement solidaire tient forum

Le financement solidaire, que l'on appelle aussi le micro-crédit, donnera lieu à un forum, du 22 au 26 mai, dans la galerie d'Espace Anjou, à Angers. Organisatrice de cette semaine, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) fera connaître son action d'insertion professionnelle, à travers cet outil de l'économie sociale et solidaire *(lire pages 3 à 5)* et diffusera une information large sur la création d'activité économique. L'Adie travaille en partenariat notamment avec les collectivités territoriales et bénéficie du soutien d'Angers Loire Métropole. Ce forum complète par exemple l'action du salon de la création, de la reprise et de la transmission d'entreprises.

L'activité a débuté sur le site de Thomson où les écrans et le gros électroménager froid sont traités.

Coralie Pilard.

Entreprise

Véolia Propreté recycle déjà les D3E à Angers

L'usine de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) d'Angers entrera progressivement en service dès la fin de cette année. À terme, une centaine de personnes y travaillera dont une majorité d'"anciens" de Thomson et des salariés d'Arceau-Anjou. Leur activité consistera à trier, démanteler, dépolluer et traiter, chaque année, quelque 26 000 tonnes de D3E en provenance des distributeurs ou des déchèteries du Grand Ouest : réfrigérateurs, imprimantes, cafetières, distributeurs, aspirateurs... *"Et pour cela, le choix d'Angers est pertinent d'un point de vue logistique"*, commente René-Bernard Gallard, directeur des exploitations chez Véolia Propreté.

Si le bâtiment est construit par Angers Loire Métropole (pour 7 M €), sur le parc d'activités d'Angers Est à Saint-Barthélemy d'Anjou, c'est Véolia qui en sera l'exploitant et qui met actuellement au point des procédés innovants, à la fois pour dépolluer (par exemple récupérer les gaz CFC contenus dans les réfrigérateurs) et pour proposer à l'industrie des matières premières secondaires directement utilisables comme les plastiques, le cuivre, l'acier... *"Nous avons saisi l'opportunité de la nouvelle réglementation européenne sur les D3E pour créer de l'emploi pérenne. C'est la preuve qu'on peut aujourd'hui encore créer de l'emploi industriel"*, ajoute René-Bernard Gallard. Pour cela, 15 millions d'euros sont investis : 8 M€ pour le procédé industriel et 7 M€ pour les bâtiments, sur un site de 5 hectares.

Olivier Calvez

Chez Alstom, la maquette du tramway angevin à taille humaine.

Foire exposition

Fin avril, on montera dans le tramway

Un tramway grandeur réelle, avec équipement complet et une cabine de conduite opérationnelle : c'est - entre autres - ce que les visiteurs de la Foire exposition pourront voir sur le stand d'Angers Loire Métropole*. Voir et tester car on pourra vérifier concrètement les atouts du futur tramway angevin : accessibilité, confort… Quelques visiteurs du week-end auront aussi la possibilité de s'asseoir sur le siège du conducteur. Un moment qui sera immortalisé par un photographe puis édité dans *La gazette du tram*, un journal souvenir à garder. Ce véhicule permettra de s'assurer de la pertinence des choix d'Angers Loire Métropole, avant d'en lancer la construction. *"Les futurs conducteurs de Keolis vérifieront, par exemple l'ergonomie de la cabine de conduite"*, explique Christophe Reineri, directeur de Kéolis Angers. Le groupe chargé de réfléchir sur l'accessibilité du tramway, et composé de représentants des associations de personnes handicapées, en profitera aussi pour tester l'équipement.

À proximité, un bus de Kéolis Angers dévoilera son nouvel habillage, aux couleurs de l'arc-en-ciel et un film vidéo expliquera le travail effectué autour du design du tramway : photos, échantillons de tissu, dessins, croquis de designer… Une conférence est proposée le 27 avril avec Régine Charvet-Pellot, responsable de l'agence RCP Design Global qui a réalisé les recherches sur les couleurs du tram, et Xavier Allard, designer Alstom (gratuit). À voir enfin, l'exposition sur les Ambassadeurs du tramway.

** À partir de 12 h, le samedi 21 avril.*

Express

Préparer les déplacements des salariés

Les 19 et 21 juin, les responsables d'établissement de plus de 50 salariés sont invités à participer à une action de sensibilisation sur les plans de déplacement d'entreprise (PDE). Intitulées "Les co-mobiles : rencontres pour manager ses déplacements", ces journées d'information se dérouleront à Angers (le 19) et à Cholet (le 21). À Angers dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie, 8, boulevard du Roi-René.

Renseignements à Angers Loire Métrope au 02 41 05 51 88.

Programme

Des animations autour du tramway du 21 au 29 avril

• **Cadeau :** le 24 avril, à l'occasion de la Journée pour la femme (entrée gratuite pour toutes les femmes sur le site de la Foire-exposition), Angers Loire Métropole offre un cadeau arc-en-ciel aux 800 premières visiteuses.

• **Jeu :** la Région, la SNCF, Keolis Angers et Angers Loire Métropole s'associent pour le jeu "Transportez-vous". À gagner : un forfait TER, un billet de train, un abonnement bus, ou bien encore un vélo, il suffit de déposer son bulletin de participation dans l'urne sur le stand d'Angers Loire Métropole.

• **S'y rendre :** bus ligne 6, au départ de la gare d'Angers ou de la place Lorraine. 20 à 25 min de trajet.

En savoir plus sur le site www.angers-expo-congres.fr/foire-d-angers

Budget 2007

107 millions d'euros

En 2007, Angers Loire Métropole engage un niveau d'investissement jamais atteint : 92,5 millions d'euros auxquels s'ajoutent 15 millions d'euros de fonds de concours*, contre 72 millions d'euros l'année dernière. Ces investissements porteront sur des projets prioritaires en lien avec :

• **le développement économique et la recherche :** 24 millions d'euros y seront consacrés, dont 7 M€ pour la construction de l'unité D3E, la livraison d'Arobase 3, la création et l'aménagement de zones d'activités pour 7,4 M€, le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur.
• **le logement :** la prochaine mise en œuvre du Programme local de l'habitat se traduira par la mobilisation de 8,10 millions d'euros .
• **l'aménagement (dont les voiries, les acquisitions foncières, les constructions...) :** 19,9 millions d'euros, dont 13,6 M€ pour la construction du centre de maintenance du futur tramway ; et 4 M€ à l'achat de bus "propres".
• **la modernisation des services de proximité**, et les constructions qui en découlent, mobiliseront une enveloppe de 35,7 millions d'euros. Parmi les grands projets : les travaux engagés sur quatre ans à la station de dépollution des eaux usées de La Baumette à Angers (pour près de 15 M€, en 2007), la poursuite de la modernisation du réseau d'eau et d'assainissement (6,8 M€), les constructions scolaires (1,1 M€), le renforcement et l'accélération du programme de conteneurs enterrés et d'équipement des déchèteries, pour 1,6 M€.

** Les fonds de concours sont des contributions à des opérations d'équipement. ex : la déviation de l'Etas (lire page 13).*

Les ressources

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

19,9 M€

Payée par les propriétaires, elle finance en partie le budget déchets. Son taux varie selon les communes et la valeur locative.

Taxe professionnelle et compensations

64,1 M€

Cette taxe est payée par les entreprises. Le taux appliqué en 2006 est maintenu en 2007 : 17,70 %.

Versement transport

36,5 M€

Acquittée par les employeurs, publics et privés, de plus de neuf salariés, cette taxe finance le budget transport.

Dotations de l'État

36,4 M€

Il s'agit de la dotation globale de fonctionnement (DGF), des remboursements et fonds de compensation de la TVA...

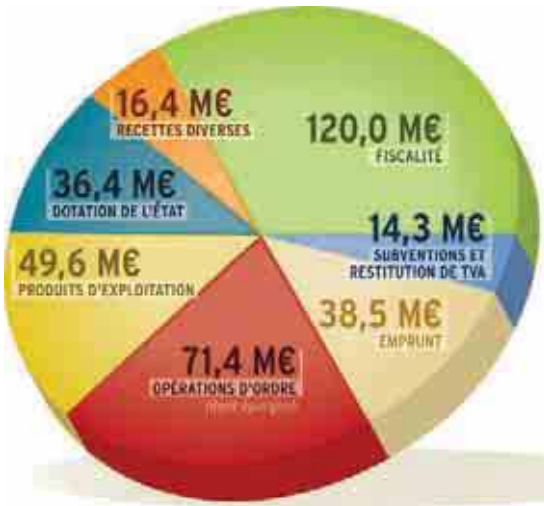

investis cette année

Les principales dépenses

Économie

24,43 M€

Dont l'aménagement des zones d'activités (12,47 M€), l'enseignement supérieur, la recherche et le végétal (4,5 M€)...

Logement

8,10 M€

Dans le cadre du Plan local de l'habitat : aides à la pierre, aides aux constructeurs de logements sociaux et subventions.

Aménagement du territoire

16,54 M€

Dont le financement des voiries d'agglomération (7,15 M€), les réserves foncières, l'aménagement des espaces verts et naturels...

Déplacements

51 M€

Le réseau des bus (35,93 M€), le tramway (14,80 M€) avec les travaux du centre de maintenance, la mise en œuvre du plan de déplacements urbains...

Eau - Assainissement

54 M€

19,4 M€ pour le début des travaux à la station de dépollution de La Baumette à Angers, l'entretien des réseaux...

Déchets

26,55 M€

4,7 M€ pour la future unité de valorisation biologique, la modernisation des déchèteries, le compostage individuel, la prévention...

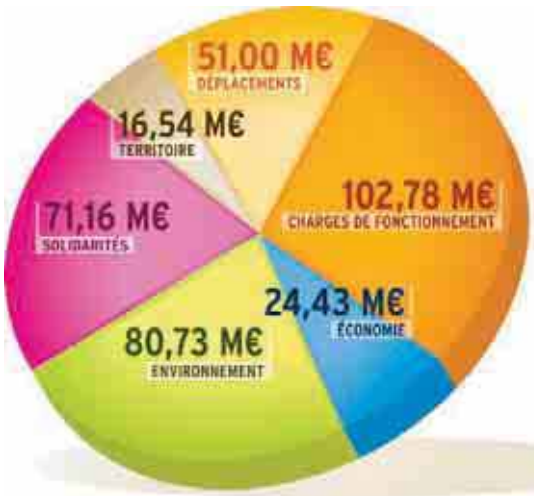

Camemberts : Céline Lambert et Illustrations : Anne-Claire Macé

Réflexion

Le Scot concerne l'avenir de 300 000 habitants

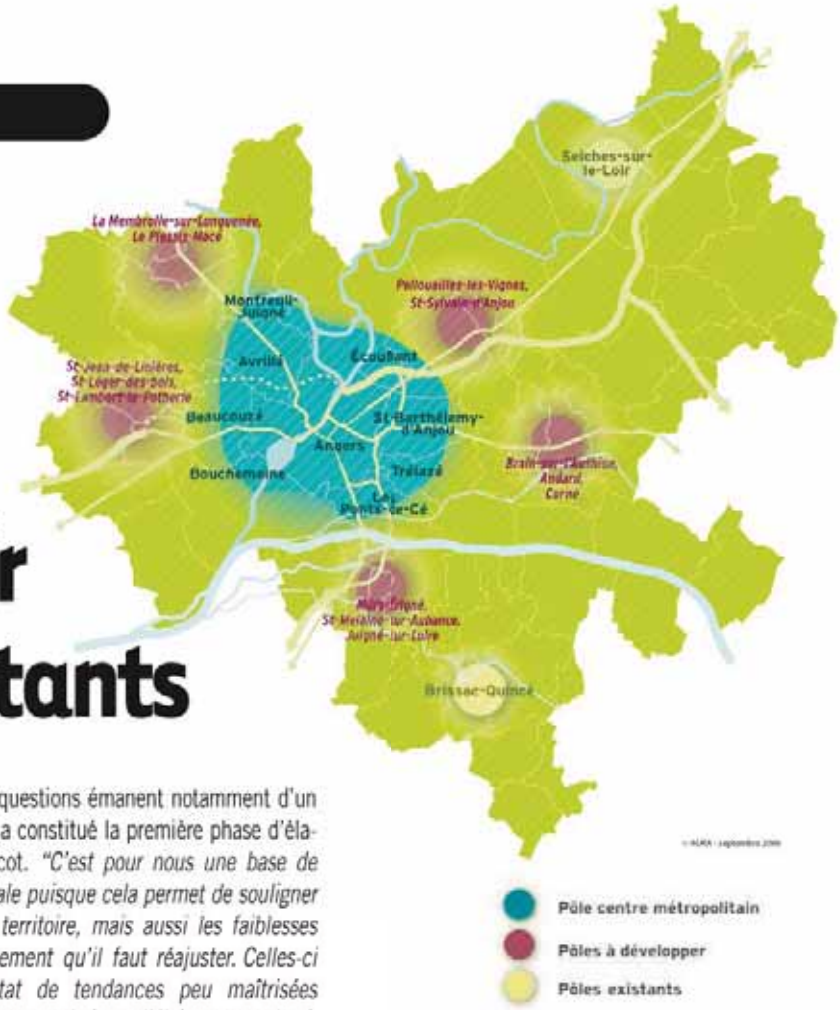

La concertation portant sur le Schéma de cohérence territoriale (le Scot) vient de s'ouvrir auprès des habitants. Après la définition des grands objectifs, par les élus des 66 communes concernées*, viendra le tour des projets. Lesquels seront consignés de façon concrète dans ce document appelé à donner une vision assez précise du territoire pour les quinze prochaines années.

"Le Scot est avant tout l'expression d'un projet politique pour notre territoire, explique le vice-président, Raymond Perron *(lire ci-dessous). Nous travaillons avec les communautés de communes voisines dans un large consensus. Il se trouve que nous appartenons tous au même bassin de vie. Autant y réfléchir ensemble".*

Le dialogue s'est ouvert sur des interrogations pratiques : où regrouper les services demain ? Comment organiser les transports en commun et les déplacements pour limiter les trajets en voiture ? Où installer les activités économiques ? Comment limiter l'étalement urbain ; préserver les activités agricoles et les paysages ? Comment diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de chacun ? Ces questions émanent notamment d'un diagnostic qui a constitué la première phase d'élaboration du Scot. *"C'est pour nous une base de réflexion capitale puisque cela permet de souligner les atouts du territoire, mais aussi les faiblesses d'un développement qu'il faut réajuster. Celles-ci sont le résultat de tendances peu maîtrisées comme l'étalement urbain et l'éloignement domicile-travail, l'engorgement des voiries, l'augmentation des nuisances et de la pollution"*, note Raymond Perron.

Sept pôles de vie à aménager.

Cette réflexion engagée autour du Scot concerne à ce jour les 300 000 habitants du Pays Loire Angers. En jeu, notamment, l'organisation des futurs pôles de vie secondaires *(cf. carte ci-contre). "Dans notre jargon, nous appelons ça des polarités. Il s'agit d'organiser le territoire en plusieurs bassins de vie. Chacun d'entre eux concernera directement de 6 000 à 10 000 habitants. Ces nouveaux bassins de vie se mettront en place au bénéfice d'un équilibre plus cohérent du territoire, et ceci bien au-delà du traditionnel débat ville/campagne. En plus de la Ville d'Angers et des communes de la première couronne, sept pôles de vie se développeront. C'est là que seront proposés les principaux efforts d'aménagement"*, poursuit Raymond Perron. Ces efforts porteront sur le développement du logement, l'accueil d'activités économiques, l'organisation des déplacements, sur l'environnement et la préservation des paysages.

** Le Scot concerne 66 communes. Il est élaboré par le Syndicat mixte de la région angevine qui rassemble Angers Loire Métropole, les communautés de communes du Loir, de Vallée Loire Autnion et de Loire Aubance.*

Renseignements sur www.scot-regionangevine.fr

Question à

Olivier Calvez.

Raymond Perron, vice-président chargé de l'aménagement et des déplacements

En quoi le Schéma de cohérence territoriale (Scot) peut-il intéresser les habitants, les associations, les acteurs économiques, les collectivités ?

Le Scot est un outil au service des habitants et de tous les acteurs du territoire qui y trouveront des informations pour conduire leurs projets. Le Scot définit les équilibres entre les espaces urbains et les espaces naturels, agricoles ou forestiers, et les objectifs à atteindre en termes d'habitat, de desserte de transports en commun, d'accueil d'entreprises, d'équipement commercial et artisanal, de protection des paysages. Les citoyens et les associations peuvent le consulter et se tenir informés des grands programmes de développement et des projets.

Gwen Lebras.

À Angers et Trélazé, des quartiers prioritaires bénéficient de financements pour des actions de terrain.

Solidarité

Mobilisation pour des quartiers d'Angers et de Trélazé

Un Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) vient d'être signé entre l'État, Angers Loire Métropole, le Conseil général, les Villes d'Angers, de Trélazé, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et les bailleurs sociaux. Ce contrat permet de mobiliser des fonds au bénéfice d'actions concrètes, dans des quartiers d'Angers et de Trélazé. C'est un des outils de la politique de la Ville à laquelle Angers Loire Métropole s'associe au titre de la solidarité et du développement social.
Cinq domaines d'intervention ont été définis pour ce dispositif : l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi, le développement économique, la réussite scolaire, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance. Les actions qui seront menées dans ces cinq domaines par les associations de terrain pourront bénéficier de financements, à condition qu'elles concernent les quartiers : de Belle-Beille, Verneau-Capucins, Monplaisir, La Roseraie, Deux-Croix-Banchais, Les Justices, Saint-Jacques et centre-ville pour Angers ; Les Plaines-Petit-Bois-Daguerre, La Pépinière et La Petite-Bretagne pour Trélazé (avec différents niveaux d'intervention).
Pour améliorer la vie des habitants de l'agglomération et réduire les inégalités, les partenaires mobiliseront en trois ans près de 2,7 millions d'euros.

Express

Les basses vallées angevines en fête

Chargée d'animer et protéger le territoire des basses vallées angevines, Angers Loire Métropole soutient le 3 juin des animations organisées par les communes d'Écouflant, Cantenay-Épinard, Feneu et Villevêque.
Pour en savoir plus, lire également en pages communes (nord-est et nord-ouest).

Alain Fosse.

Circulation

Déviation de l'Etas : contourner Angers sans feu tricolore

D'ici à dix-huit mois, les bouchons récurrents de l'entrée nord d'Angers, au rond-point de la Croix-Cadeau à Avrillé, auront disparu. Très fréquenté aux heures de pointe, ce carrefour supporte un trafic de 20 000 véhicules par jour, dont un nombre important de camions (8 % du trafic). La route Angers-Rennes est un axe structurant pour la vie économique de l'Ouest et constitue l'une des grandes entrées de l'agglomération.
Les travaux de la déviation de l'Etas (du nom de l'Établissement technique d'Angers) permettront de livrer, dans un délai record, un premier tronçon de 6,3 km, aménagé en deux fois deux voies entre Avrillé et la déviation de La Membrolle. Pour la plupart des automobilistes, l'intérêt majeur sera de disposer d'une entrée facile sur l'A 11 et de contourner Angers sans un seul feu tricolore.
À Avrillé, cette nouvelle voie sera directement raccordée à la RD 106, qui relie Beaucouzé à la Croix-Cadeau. À cet endroit, un échangeur permettra de desservir les zones commerciales d'Avrillé et de Montreuil-Juigné.
D'un coût de 21,5 M€, les travaux ont été financés par le Conseil général et Angers Loire Métropole, pour 22,5 % chacun et par l'État et la Région, pour 27,5 % chacun.

Ordures ménagères

Moins de collectes dans six communes

Coralie Pilard (archives).

À partir du 4 juin, pour six communes de la première couronne de l'agglomération, la collecte des ordures ménagères passera à un ramassage par semaine. Il s'agit de Cantenay-Épinard (le lundi après-midi), Saint-Barthélemy-d'Anjou (le mardi après-midi), Bouchemaine (le jeudi après-midi), Sainte-Gemmes-sur-Loire (le jeudi après-midi), Écouflant (le vendredi après-midi) et Trélazé (le vendredi après-midi).

Cette modification, qui vise à maîtriser les coûts de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), aura aussi des conséquences sur la qualité du tri. *"Chaque fois que l'on diminue le nombre de collectes d'ordures ménagères, on constate que les usagers trient mieux et produisent moins de déchets résiduels"*, note Jacques Mary, directeur du service déchets-environnement à Angers Loire Métropole. Un enjeu crucial pour le bon fonctionnement de la future usine de valorisation biologique *(lire ci-contre)*.

La diminution du nombre de collectes aura également un impact sur l'environnement (moins de camions en circulation) et permettra, après négociation, de réorganiser les équipes pour la collecte des sacs jaunes, qui reste fixée au mercredi. Dans le cadre de cette réorganisation, deux communes de la deuxième couronne connaîtront par ailleurs une modification de leur jour de collecte : à partir du 4 juin, les habitants de Saint-Sylvain d'Anjou et du Plessis-Grammoire devront sortir leur poubelle le mardi après-midi au lieu du vendredi après-midi.

Questions à

Albert.

Philippe Bodard,
vice président chargé des déchets et de l'environnement

Vous venez de réunir le premier comité consultatif de la prévention des déchets. Quel est son rôle ? Qui y participe ?
Ce comité rassemble un élu de chacune des 31 communes. Nous y échangeons sur nos expériences et nos idées pour prévenir l'afflux des déchets. Pour tenir le pari de notre future unité de valorisation *(lire en page 15)*, il faut continuer à faire de la prévention sur la limitation des déchets, bien en amont. Ce comité associe également des associations de consommateurs et de défense de l'environnement et des personnes qualifiées de l'Ademe, d'Éco-Emballages, du Conseil de développement d'Angers Loire Métropole et du Pays Angers.

D'autres pistes pour prévenir les déchets ?
Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut renforcer la collecte des piles usagées. Des collecteurs sont déjà installés dans les mairies, les grandes surfaces…, mais il faut davantage cibler le public des jeunes, gros consommateurs de piles. Nous allons sensibiliser à l'utilisation des piles rechargeables. Saint-Sylvain-d'Anjou a fait l'acquisition d'un broyeur de déchets verts. Cela permet à la commune d'être autonome pour l'élimination de ses végétaux. C'est une piste à creuser. Nous continuons à réfléchir sur la limitation des déchets dans les salles des fêtes, les gymnases... Certains nous ont signalé l'existence de magasins qui rechargent les cartouches d'encre… Cumulées, toutes ces actions permettront de faire une économie de plusieurs centaines de kilos de déchets à traiter. En prévenant l'afflux de déchets, les ménages font, eux aussi, des économies directes.

■ **Numéro Vert-Prévention des déchets : 0 800 800 050.**

Rendez-vous

Le compost végétal disponible à la vente

Angers Loire Métropole produit, chaque année, 3 600 tonnes de compost 100 % végétal. Les particuliers et les entreprises peuvent l'acheter en sacs de 20 kg, prêts à emporter, dans toutes les déchèteries d'Angers Loire Métropole (2€ le sac), ou en vrac dans les déchèteries équipées d'un pont-bascule (Bouchemaine, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélemy d'Anjou) sous réserve d'acquérir un badge (11€). À Villechien, là où il est produit, le compost en vrac peut être retiré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (à l'ancienne déchèterie). Prix : 16 €/tonne.

Horaires d'ouverture des déchèteries : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h (fermeture le 1er mai).

DR.

Les élus et les techniciens ont visité l'unité de méthanisation de Logrono en Espagne.

Usine de valorisation

Déchets : l'nformation sur la future unité débute en juin

En 2010, l'usine de valorisation biologique des déchets d'Angers Loire Métropole accueillera les déchets résiduels (ceux qui ne peuvent pas faire l'objet d'un tri ou d'un recyclage). *"Un traitement mécano biologique permettra d'en séparer les différentes composantes,* explique Jacques Mary, directeur du service déchets-environnement d'Angers Loire Métropole. *La fraction fermentescible * produira du compost et un biogaz."* De cette unité, sortira du compost réutilisable en agriculture et dans les espaces verts. Quant aux déchets, ils seront transformés en méthane pour produire de l'électricité. Les refus dits lourds et inertes seront, quant à eux, stockés dans des unités spécialisées.

Voilà pour les grandes lignes du projet. Reste à définir le fonctionnement précis de la future unité et c'est l'objet du dialogue compétitif qu'Angers Loire Métropole s'apprête à engager avec les entreprises candidates. *"Fin juin, ces entreprises présenteront leurs solutions techniques, à partir de notre cahier des charges,* ajoute Jacques Mary. *Le dialogue qui s'engagera entre ces sociétés spécialisées et Angers Loire Métropole permettra d'affiner les solutions techniques avant que la commission d'appel d'offres se prononce fin 2007."*

En parallèle, l'information du grand public, des élus de l'agglomération et des associations s'engage. Dans un premier temps, les associations seront invitées à participer à un comité d'accompagnement. Puis dès juin, des permanences d'information seront ouvertes dans les différents secteurs de l'agglomération. Des techniciens présenteront le dossier de la future unité de valorisation biologique et recueilleront les avis du public.

** Ceux dont la composition favorise le développement des fermentations.*

Déchets

Animations dans les grandes surfaces

En collaboration avec la grande distribution de l'agglomération, Angers Loire Métropole organise des animations sur la prévention des déchets : du 9 au 16 mai, à Carrefour Saint-Serge ; du 21 au 25 mai à Super U Saint-Barthélemy ; du 4 au 9 juin, à Intermarché Trélazé. Du 27 au 29 juin, animations à la Cabba Biocoop, à Angers et à Mûrs-Érigné. En présence des ambassadeurs du tri.

Au programme, canoë, VTT, course d'orientation et tir à l'arc.

DR

ÉCOUFLANT

4e Sablières Raid Nature : sport et nature sur les bords de la Sarthe

Un large partenariat s'est formé autour de l'Association des loisirs (ALE), la municipalité, Arc Écouflant, le club nautique et le parc Anjou Aventure pour la 4e édition du Sablières Raid Nature. Les amateurs du genre pourront participer à deux raids, sachant que celui du matin sera plus difficile. En plus du tir à l'arc, du canoë, et du VTT, le programme comprend une course d'orientation avec boussole. *"Ce circuit les emmènera jusqu'à Villevêque,* explique le coordinateur du projet, Giovanni Petit. *Quant au raid de l'après-midi, il restera accessible à tous. Les épreuves sportives et les parcours utiliseront au maximum le cadre naturel des Basses vallées angevines".*

Les spectateurs du Raid pourront participer à des animations sportives et culturelles. La journée se conclura par une soirée guinguette et accordéon (réservations au 02 41 87 04 32, tarifs : 15€/adulte et 10€/moins de 10 ans).

Inscriptions avant le 25 mai à l'ALE au CLSH, route de la Grimorelle à Écouflant. Tél. : 02 41 87 04 32.

VILLEVEQUE

Une journée au bord de l'eau

Du 1er au 3 juin, les bords du Loir seront en fête. Le 1er juin, une randonnée contée donnera le départ de ce week-end d'animations. Départ à 20 h du moulin (2 €, pas d'inscription). Une seconde balade, en canoë cette fois, aura lieu le 3 juin entre Villevêque et Écouflant (inscriptions 02 41 34 56 38, 15 € et 25 €). Le 3 juin sera entièrement dédié à l'eau et à la nature avec : dès 8 h 30, l'accueil randonneurs, des départs de balades à poney et à cheval, des initiations à la pêche pour les enfants (de 9 h à 11 h 30, 1 €) ; dès 9 h, le départ des randonnées pédestre et cycliste. Après le pique-nique, reprise des animations de 14 h à 16 h.

Renseignements 02 41 69 35 72 ou sur le site www.villeveque.fr

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Le château à motte rouvre ses portes au printemps

DR

Avec 4 500 visiteurs en 2006, le château à motte a trouvé son rythme de croisière. La saison débute avec l'accueil des scolaires, puis du grand public en période estivale (jusqu'aux Journées du patrimoine des 15 et 16 septembre).

De la mi-avril jusqu'à début juillet, un programme étoffé est proposé aux écoles (du cycle 1 à la classe de 5e). En plus du jeu de piste ou de l'atelier torchis, des nouveautés sont proposées comme les plantes au Moyen-Âge, l'architecture de l'an mil, il était une fois l'an mil, le combattant du Moyen-Âge ou danses et plantes.

En collaboration avec la commune, l'association des Amis du château à motte proposera aussi des animations cet été. Le coup d'envoi sera donné le week-end des 2 et 3 juin avec le festival "Fleurs et pinceaux" (gratuit). Une animation médiévale sera proposée les 16 et 17 juin.

Renseignements : 02 41 21 12 82. christine.sybille@ville-saint-sylvain-anjou.fr

Le candélabre installé dans le centre-bourg est un prototype.

M. Chauvigne

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Un candélabre solaire à l'essai sur le chemin de l'école

La longue tige en acier surmontée de son mât solaire intrigue les habitants de Saint-Léger-des-Bois. Engagée aux côtés d'Angers Loire Métropole dans le développement durable, la commune teste, depuis la mi-mars, un candélabre "nouvelle génération". Il a la particularité de contenir cinq batteries en son sommet, pour stocker l'électricité puisée en journée, avant de la resservir à la nuit tombée. *"Cette lampe est un prototype. L'esthétique n'est donc pas aboutie. Nous profitons de cette mise à l'essai pour en observer aussi la technique. Ce type d'éclairage public à très basse consommation d'énergie deviendra courant d'ici deux à trois ans"*, explique Jean-Louis Cans du Syndicat intercommunal des énergies de Maine-et-Loire (Sieml).

"C'est sous l'impulsion du Sieml que nous servons de commune pilote, poursuit le maire et vice-président du Sieml, Dominique Servant. *La France est le pays européen qui éclaire le plus ses espaces publics. L'enjeu n'est donc pas anodin, tant à l'échelle d'un pays que d'une commune. Un candélabre classique consomme 125 watts, celui que nous expérimentons, 30 watts seulement."*

Destiné à baliser les cheminements piétons, ce candélabre est muni d'un détecteur de présence pour s'adapter aux besoins. *"La lumière s'intensifie lorsqu'un piéton s'engage à distance de manière à l'accompagner,* renchérit Dominique Servant. *Ses tiges sont orientables. À terme, nous pourrions envisager d'en installer trois ou quatre sur le chemin du cimetière, à Saint-Léger-des-Bois."* Pour l'exemple. **N.M**

SAINT-JEAN DE LINIÈRES

La tour carrée garde son secret

"*Un puissant* *château, enveloppant l'église, commandait l'embranchement des trois principaux chemins. D'énormes douves l'entouraient et la haute tour carrée du donjon en ruine n'a achevé de disparaître (...) qu'au début du XIXe siècle."* C'est ainsi que Célestin Port, archiviste du Maine-et-Loire, décrivait le site de la Forêtrie dans son dictionnaire. À l'occasion de l'urbanisation du secteur

DR

de l'église, des fouilles ont été menées. "*Elles ont mis à jour les fondations de la tour carrée et les douves, conservées sur les deux tiers de leur tracé"*, résume Jean Chausseret, adjoint au maire. Nettoyées et enrochées, elles sont aujourd'hui visibles. *"Les éléments recueillis sur le site permettent de lui attribuer une large fourchette chronologique, de la fin du XIIIe à la fin du XVIe siècle "*, selon les archéologues.

SAVENNIÈRES

À la découverte des domaines viticoles

Randonnée sur le thème de la Loire au travers des domaines viticoles.

DR

Plusieurs milliers de randonneurs et visiteurs sont attendus, le 13 mai, à Savennières pour la fête annuelle du goût et du patrimoine. La randonnée sera axée sur le thème de la Loire pour faire suite à l'exposition créée par la maison de lecture Danièle-Sallenave. De 5, 10 ou 15 km, elle empruntera les plus prestigieux domaines viticoles, spécialement ouverts au public, comme la Roche aux Moines, la Coulée de Serrant… Elle sera agrémentée d'informations touristiques ainsi que d'animations pour observer des peintres au travail, assister à des impromptus musicaux, découvrir la faune et la flore ligériennes, écouter des lectures publiques de l'atelier "À voix haute" dans le jardin de la bibliothèque…

Dès midi et jusqu'à la fin de l'après-midi, la fête du goût et du patrimoine se poursuivra dans le parc du Fresne (centre du village), où se tiendra un repas champêtre. En parallèle, le domaine du Closel organisera un repas accord mets et vins, sur la place du Mail. Suivra une série d'animations avec du cirque pour enfants, de la musique (fanfare, orgue de barbarie…), des dégustations de vin et des portes-ouvertes (démonstrations et dégustations mets et vins) initiées par le cuisinier, Frédéric Tempereau, de l'Atelier culinaire (réservations souhaitées sur le site www.atelierculinaire.com).

À partir de 15 h, la Cie la Rue du Milieu proposera deux spectacles de rue gratuits, pour tous.

Randonnée dans les coteaux, de 8 h 30 à 12 h. Participation : 3 €/personne. Gratuit, moins de 12 ans. Pas d'inscription préalable (réservations au repas du midi sur place dès l'arrivée). Renseignements au syndicat d'initiatives au 02 41 72 84 46.

SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE

La santé de proximité s'installe dans la maison médicale

En septembre, Saint-Lambert-la-Potherie accueillera quatre praticiens de la santé dans sa maison médicale, située rue des Landes. Un médecin, un infirmier, un kiné et un dentiste s'installeront dans ce bâtiment entièrement remis à neuf par la commune. *"Nous avions hérité de cet ancien atelier de menuiserie et après étude, il restait intéressant de le rénover plutôt que de le raser"*, explique l'adjoint au maire, Jacky Nioche. La commune a opté pour un lieu unique réservé aux soins de proximité. *"Notre population vieillit, c'est donc un vrai besoin. Par ailleurs, cette maison médicale permettra aux professionnels d'exercer dans de bonnes conditions et de mieux recevoir les patients puisque le parking et les locaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite"*, poursuit l'élu. Pour compléter cette offre de services de proximité, la municipalité a aussi choisi d'allonger le bâtiment en façade, afin de le louer à une esthéticienne qui y créera son entreprise et son propre emploi, dès le début du mois de juillet. Coût du projet : 500 000 €.

DR

Coralie Pilard

Le portage de livres à domicile est testé à Beaucouzé puis pourra être étendu à Saint-Lambert et Bouchemaine.

BEAUCOUZÉ

Repas et bouquins livrés à domicile

Une trentaine de personnes bénéficient depuis 2003 du portage de repas à domicile proposé par les communes de Bouchemaine, Saint-Lambert la Potherie et Beaucouzé. Cette offre est aujourd'hui complétée par un service de portage de livres à domicile, *"réservé aux personnes âgées dans un premier temps"*, explique Annick Kerriou, adjointe chargée de la culture. *"Après une période de test, nous envisageons de l'ouvrir à toute personne dans l'impossibilité de se déplacer à la médiathèque Anita-Conti ou dans les bibliothèques en raison de problèmes physiques, de difficultés liées au transport ou à l'éloignement."* Depuis le mois de mars, les bénéficiaires du portage de repas à domicile se voient ainsi proposer un large choix de romans, CD audio, DVD, revues, livres à gros caractères... *"Une personne de la médiathèque accompagne l'agent chargé des repas,* détaille Edouard Lavaud, responsable de la structure. *Nous leur proposons un panel de supports et de thèmes pour leur permettre de se rendre compte du choix que nous tenons à leur disposition."* Après Beaucouzé, le portage de livres à domicile sera étendu aux communes de Saint-Lambert-la-Potherie, puis Bouchemaine.

MÛRS-ERIGNÉ

Soulaines-sur-Aubance rejoint l'école de musique

L'école de musique compte 205 élèves, de Mûrs-Erigné ou des villages voisins, dont de nombreux jeunes de Soulaines-sur-Aubance. Grâce au rapprochement entre les deux communes, ils bénéficient aujourd'hui du même tarif que les habitants de Mûrs-Erigné. *"Le fonctionnement en intercommunalité nous permet par ailleurs de disposer d'une nouvelle salle de qualité pour les auditions de l'école de musique"*, explique son directeur, Vincent Lescure. L'école peut en effet s'appuyer sur le studio de la Fontaine du Mont, sur la Grange aux Dîmes de Soulaines-sur-Aubance et la salle Jean-Carmet, trois espaces qui permettent d'imaginer différentes configurations. En fin d'année scolaire, la Grange aux Dîmes accueillera ainsi deux représentations des élèves de l'école.

Coralie Pilard

MÛRS-ÉRIGNÉ

La fête sera bio

Les 9 et 10 juin, la fête bio de Mûrs-Erigné réunira une multitude d'acteurs engagés dans le bio : agriculteurs, producteurs, intervenants, professionnels de la santé, chercheurs, auteurs,... autour du centre Carmet. Organisée en lien avec la Cabba-Biocoop d'Angers, la fête sera l'occasion pour le grand public de participer à des conférences et à des ateliers. Ceux-ci aborderont des sujets divers comme les blés anciens et les allergies au gluten, les écoproduits, l'écoconstruction, les pesticides (par le Mouvement pour le droit et le respect des générations futures), la gestion écologique de l'eau, le vin bio (dégustation) l'alimentation et les anti-oxydants, les semences paysannes et la biodiversité, la cuisine bio (démonstrations)...
Comme les années précédentes, la fête fera la part belle aux animations et à la musique avec la participation de Quart de Bleu, Zel, Tito Zaro, Terakaft (musique touareg), Lo'Jo. En soirée, possibilité de participer au bal folk et au repas (6 € sur réservations).

Fête bio 9 et 10 juin, centre Carmet, Mûrs-Érigné. Tél. Gabb-Anjou 02 41 37 19 39.

Les poteaux métalliques sont obturés pour protéger les oiseaux.

Coralie Pilard

FENEU

France Télécom et la Ligue de protection au secours des oiseaux

C'est à Feneu, au cœur des basses vallées angevines, carrefour du passage et de l'observation de nombreuses espèces d'oiseaux, qu'a été signée la convention de partenariat entre France Télécom et la ligue de protection des oiseaux (LPO). L'entreprise de télécommunication s'engage en effet à obturer tous ses poteaux métalliques, dédiés la plupart du temps aux liaisons téléphoniques. *"Ces poteaux constituent de véritables pièges pour les oiseaux qui cherchent à s'y nicher. Ils y tombent sans pouvoir en ressortir,* explique François Halligon, président de la LPO Anjou. *Des oiseaux morts sont parfois retrouvés au fond de ces tubes métalliques sur une hauteur d'un mètre."*

D'ici à fin 2011, les 450 000 poteaux installés dans la région répondront ainsi à de nouvelles normes. Près de 190 000 d'entre eux ont déjà été remplacés en partie par la Ligue. Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, France Télécom reprend donc la main.

"Depuis les années 1970, les remembrements successifs ont fait disparaître un grand nombre de haies et d'arbres creux. Les oiseaux ont dû trouver refuge ailleurs, et il se trouve que les poteaux métalliques ont été installés à cette même époque, conclut François Halligon, *satisfait de cet engagement".*

Anne-Lise Duret

LA MEIGNANNE

La sécurité routière est devenue l'affaire de tous

Ce grand point d'interrogation sur fond blanc, affiché aux entrées de la commune, n'étonne plus vraiment les habitants de La Meignanne. Depuis l'été dernier, ils savent qu'il sera suivi d'un message incitant les conducteurs à la prudence. Cette campagne "maison" est issue du programme communal de sécurité routière qui a débuté par la nomination d'un référent au sein du conseil municipal, l'adjoint Gilles Guilet. Avec le soutien de la Direction départementale de l'équipement (DDE), il anime un groupe composé de représentants des écoles, d'entreprises, d'associations... qui souhaitent agir sur les comportements de tous les usagers de la route.

Les aménagements envisagés concernent surtout les piétons : une zone 30 devant la mairie, un meilleur cheminement entre écoles, stade et restaurant scolaire, une liaison entre le foyer-logement et le bourg. *"La mise en sécurité de la première traverse, allant de l'entrée de la route de Saint-Lambert-la-Potherie à celle de Brain-sur-Longuenée, devrait débuter cette année"*, ajoute Gilles Guilet.

La suite pourrait prendre la forme d'une "charte communale de la sécurité routière", *"un engagement fort avec une finalité simple : que chacun puisse vivre ensemble."*

Coralie Pilard

Un point d'interrogation entre deux messages de prévention...

CANTENAY-ÉPINARD

"Énergie... à consommer avec modération", une exposition à découvrir à la Maison commune de loisirs du 29 mai au 3 juin dans le cadre des journées de l'environnement *(lire ci-dessous)*.

À La Ménitré, Vilmorin créé chaque année de nouvelles variétés de légumes.

Coralie Pilard

FENEU

Les nouveaux légumes de Vilmorin présentés aux jardiniers à Montriou

Le saviez-vous ? Un haricot vert sur deux consommé en Europe est issu de la semence Vilmorin. La société, implantée aux portes de l'agglomération sur la commune de La Ménitré, a retenu les terres potagères du château de Montriou à Feneu pour y présenter ses nouvelles trouvailles, fin juin. Très impliquée dans la recherche et la génétique, Vilmorin est à l'origine de nouvelles variétés : une salade "feuille de chêne" entièrement rouge, des concombres moins amers, des aubergines miniatures, des tomates très allongées... *"La meilleure façon de vendre, c'est de montrer,* note Emmanuel Descloux, responsable de la communication externe. *Chaque année, Vilmorin choisit un site pour présenter des variétés qui ont fait leurs preuves et celles que nous souhaitons développer."* Ce sera chose faite dans le cadre majestueux de Montriou : 80 variétés de légumes environ y seront mises en scène pour les distributeurs spécialisés, les producteurs de plants mais aussi les jardiniers amateurs.

Le 1er juillet, au château de Montriou, 02 41 93 30 11.

FENEU

2e Fête des rives et rivières

La deuxième Fête des rives et rivières de Feneu se déroulera le dimanche 3 juin, à Port-Albert. Au programme de cette journée : une exposition-vente de matériel neuf et d'occasion, des animations nautiques, des initiations à la pêche, des baptêmes en canoë-kayak, des balades en bateau...
À voir deux expositions : celle du photographe Bernard Garet et du peintre Marie Charozé, des panneaux d'information sur les Basses vallées angevines, et sur l'histoire de Feneu. Mais aussi marché du terroir, restauration le midi à la guinguette du Port-Albert et spectacle, à 18 h 30, avec "Angers en chansons".

Le 3 juin, à Feneu, à Port-Albert, toute la journée. Emplacements gratuits pour l'exposition-vente, s'inscrire à la mairie au 02 41 27 27 30. Parking et accès, gratuits.

CANTENAY-ÉPINARD

Journées de l'environnement : quels gestes citoyens au quotidien ?

Cantenay-Épinard participera aux journées de l'environnement, du 29 mai au 3 juin, sur le thème "Gestes citoyens et développement durable". Cinq expositions seront ouvertes au public sur les thèmes de "L'énergie à consommer avec modération", "Des gestes pour ma planète", et une sélection des photos de Yann ArthusBertrand. Les écoles exposeront elles aussi des travaux menés avec le concours d'intervenants sur ce thème. Deux soirées débat permettront d'approfondir le sujet : la première, le jeudi 31 mai, autour de la question "le citoyen au cœur des enjeux" ; la seconde, le vendredi 1er juin, autour de témoignages de professionnels et d'associations sur le thème "gestes citoyens au quotidien". Les journées de l'environnement seront aussi l'occasion de découvrir les basses vallées angevines en participant à trois randonnées, matinale, nocturne ou sportive.

Renseignements en mairie au 02 41 32 13 26.

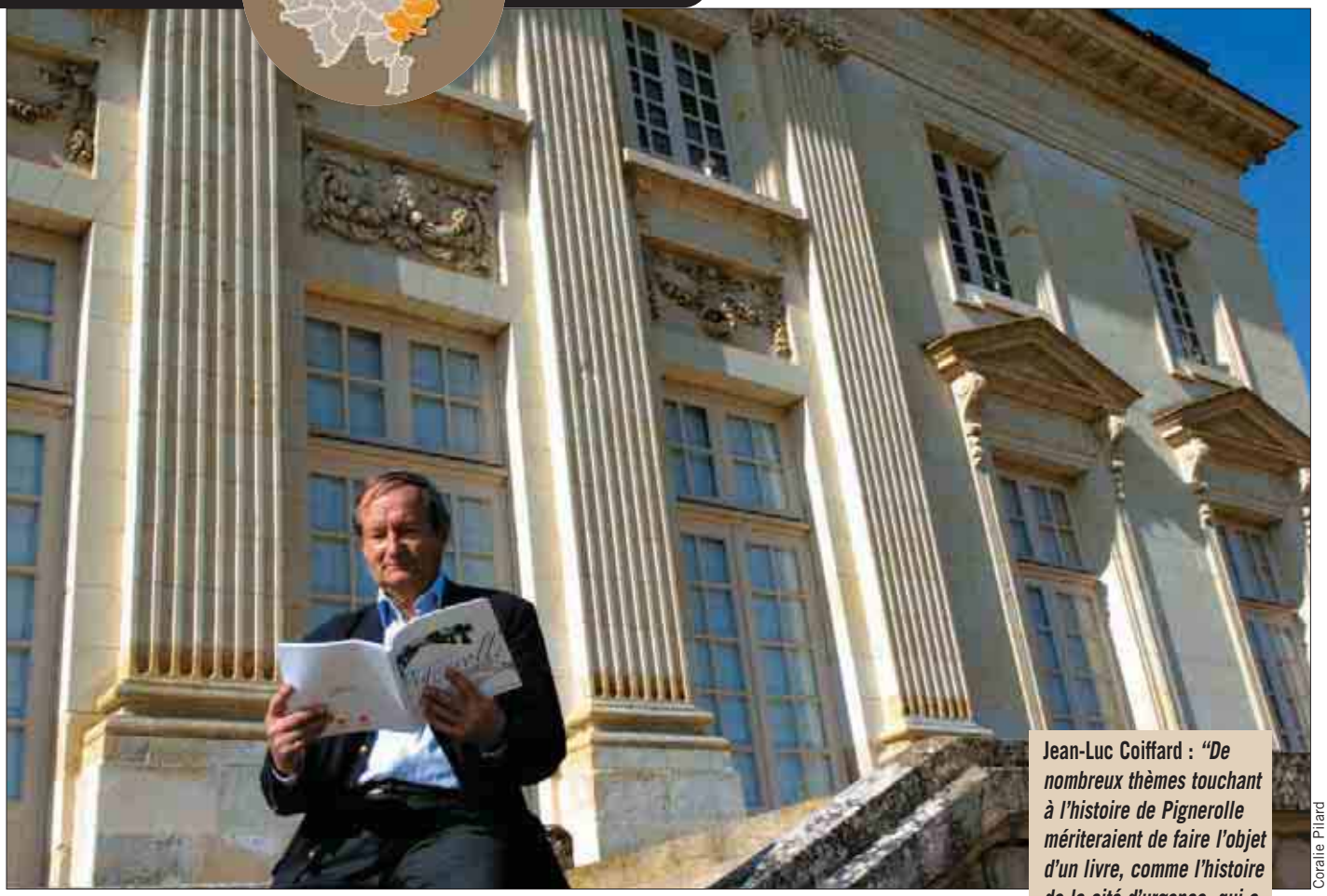

Jean-Luc Coiffard : *"De nombreux thèmes touchant à l'histoire de Pignerolle mériteraient de faire l'objet d'un livre, comme l'histoire de la cité d'urgence, qui a abrité un millier d'habitants jusqu'en 1964."*

Coralie Pilard

SAINT-BARTHÉLEMY D'ANJOU

Jean-Luc Coiffard, Pignerolle au cœur…

"On n'a jamais *fini d'écrire l'histoire, surtout en ce qui concerne le domaine de Pignerolle…"* Jean-Luc Coiffard sait de quoi il parle. Son livre, consacré au domaine bartholoméen, vient d'être réédité pour la seconde fois, trente ans après la toute première version, celle de 1976. *"J'étais professeur d'histoire au collège de Saint-Barthélemy. J'avais découvert Pignerolle et ses habitants, ceux de la cité d'urgence, en me promenant, dans les années 60."*

La seconde édition datait quant à elle de 1992, *"à l'époque de la transformation du château en musée de la communication"*. Cette fois encore, le professeur d'histoire a repris son travail, le complétant et l'enrichissant grâce à ses nombreux contacts à l'étranger. *"En Allemagne, un musée privé reçoit encore régulièrement des documents provenant de veuves de sous-mariniers, basés à Pignerolle durant la Seconde Guerre mondiale"*, explique-t-il. Il s'y rend régulièrement, toujours passionné par ses découvertes. Et comme tout spécialiste, il prend plaisir à partager des dizaines d'anecdotes, autant de portes d'entrée dans la grande histoire : *"Savez-vous que Wellington, le vainqueur de Napoléon a appris à monter à cheval avec Marcel Avril de Pignerolle à l'académie d'équitation d'Angers ? Ou bien encore que la première pierre de l'orangerie a été posée en 1831 ? Elle abritait les plantes exotiques pendant la saison froide. C'est pour cela qu'il s'agit d'un bâtiment étroit, plein sud, équipé d'une très grande porte qui permettait de faire entrer les orangers, transportés dans de grandes caisses…"*

Jean-Luc Coiffard est tout aussi intarissable sur l'histoire de la colonisation. *"En 1959, à 20 ans, j'ai passé deux mois en Algérie dans le cadre d'une mission humanitaire. C'est à partir de cette époque que je me suis intéressé à ce sujet, un intérêt confirmé par mon année de coopération au Burundi."* On est là très loin de Pignerolle. Mais toujours dans l'humain, et la passion de l'histoire.

CB

■ ***Domaine de Pignerolle, témoin d'une grande histoire*, par Jean-Luc Coiffard, édité par Angers Loire Métropole et Angers Loire Tourisme, 9 €. Disponible au musée de la communication, à l'office de tourisme d'Angers Loire Métropole (7, place Kennedy) et à la librairie de Saint-Barthélemy (galerie marchande Cœur de ville).**

TRÉLAZÉ

Ouvertes depuis décembre, la crèche et halte-garderie "Le Puits d'Emerveille » du Village Santé Angers Loire sont joignables au 02 41 69 07 65.

TRÉLAZÉ

Quatre cents logements construits à la "manu" des Allumettes

Ce que les Trélazéens appellent la "manu" (ancienne fabrique d'allumettes exploitée par la Seita jusque dans les années 80), vient d'être acquis par le bailleur social "le Toit angevin". *"Le site de 6 ha présente une facture industrielle indéniable qui intéresse les architectes,* précise Éric Lamoulen, son directeur. *La mairie de Trélazé a déjà beaucoup travaillé sur ce projet et les premières expertises nous permettent de penser que la moitié des bâtiments environ sera préservée."*

Idéalement situées sur l'axe Angers/Les Ponts-de-Cé, les Allumettes s'annonçaient depuis plus d'une décennie comme un terrain à préserver du morcellement. Du logement, à la fois social et destiné à l'acquisition, y sera donc érigé sur le modèle de la mixité sociale. D'ici à une dizaine d'années, trois cents à quatre cents logements y auront fleuri.

Il faudra attendre la fin de cette année pour connaître les résultats du concours d'architecte. Le nouveau propriétaire espère, quant à lui, *"déposer un permis de construire d'ici à début 2008 pour lancer les premières constructions"*. Les prochains mois seront mis à profit pour *"trouver des solutions pour chacun des occupants actuels du site"*.

Soixante locataires vivent ou travaillent sur place, parfois les deux. Sur le site, il y a aussi des artistes et des artisans, soit 5 % des occupants, et de l'activité tertiaire.

Les longs bâtiments des Allumettes, construits dans les années 20 et 30, sont chargés d'histoire. *"Tout ce qui pourra être sauvegardé le sera*, assure le directeur du Toit Angevin, séduit par l'originalité des lieux. *À priori, c'est côté sud que nous en conserverons le moins. En revanche, nous pourrons sûrement valoriser l'axe central qui traverse le site, ainsi que des bâtiments actuellement occupés par des artistes..."* L'ensemble a été acheté, selon *"l'estimation des Domaines"* pour 3,8 millions d'euros. **N.M**

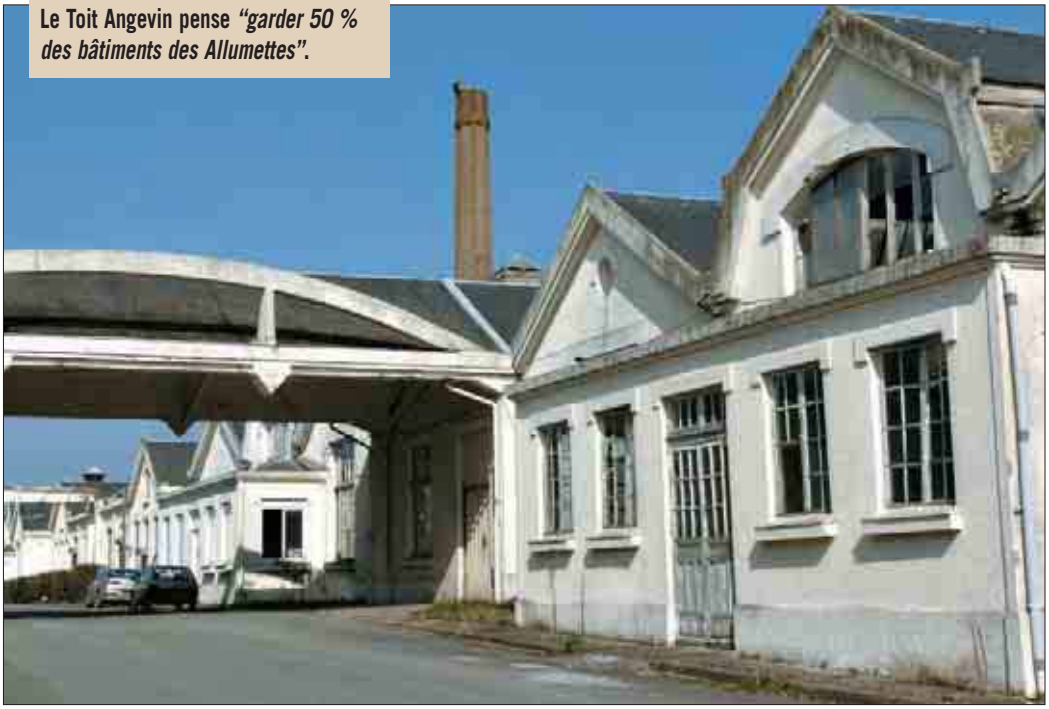

Le Toit Angevin pense *"garder 50 % des bâtiments des Allumettes"*.

Coralie Pilard

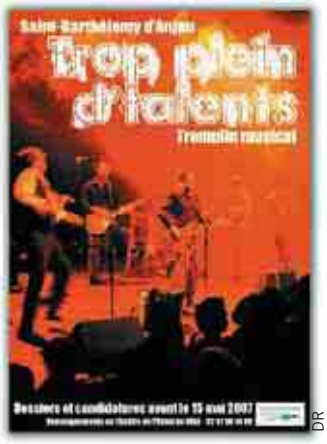

DR

SAINT-BARTHÉLEMY

Le THV sollicite les jeunes talents

"Trop plein d'talents" est le premier tremplin musical du THV. Il s'adresse aux musiciens du département, amateurs ou en cours de professionnalisation, en groupe ou solo. Ils ont jusqu'au 15 mai pour s'inscrire et gagner peut-être la possibilité de se produire sur la scène du THV, lors de la semaine de lancement de la prochaine saison, du 11 au 16 septembre. Six groupes seront retenus.

Inscription : auprès du THV, place Jean-XXIII, BP 40009, 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou.
Tél, 02 41 96 14 90.
E-mail : billetterie-thv@ville-stbarth.fr. Plus de renseignements sur le site de la ville : www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr

Les bateaux, chargés de sel, accosteront vers 17 h le 5 mai, au Port des Noues.

DR

LES PONTS-DE-CÉ

La Remontée du sel s'arrête au port des Noues

Le 5 mai, la caravane fluviale de la Remontée du sel fera une halte au port des Noues. Soutenu et organisé par la ville des Ponts-de-Cé, par la Mission Val de Loire et par Angers Loire Métropole, l'événement attire chaque année de nombreux spectateurs, curieux d'assister à l'arrivée et à l'accostage des bateaux (vers 17 h) : gabarres, toues et futreaux, chargés de sel. Tout au long de la journée, le public pourra assister à des animations selon le programme suivant : de 15 h à 16 h 30, des comédiens emmèneront le visiteur au village du goût ; le déchargement se déroulera à partir de 17 h ; puis intervention du père Jacques qui racontera l'histoire du poste de péage des Ponts-de-Cé ; à 18 h, spectacle "Le grand voyage d'une petite larme" (théâtre, danse, chant) ; expositions sur le patrimoine ligérien, sur le fleuve Niger… avant la soirée guinguette, à 23 h.

Le 5 mai au Port des Noues, animations à partir de 15 h. Arrivée des bateaux vers 17 h.

LES PONTS-DE-CÉ

Combats de chevaliers à la Baillée des Filles

Le 17 mai, la Baillée des Filles, l'une des plus anciennes fêtes médiévales de la région, revient aux Ponts-de-Cé et se déroulera pour l'essentiel dans les douves du château. Cette année, deux nouveautés : un spectacle de rapaces en vol libre et la présentation de l'évolution des techniques de siège au Moyen-Âge. Dans les douves, le public pourra apprécier des saynètes de la vie quotidienne au Moyen-Âge, assister à des démonstrations (combats et tournois de chevaliers, tir à l'arc et à l'arbalète), découvrir les machines de guerre et le décor d'un camp médiéval. Sur place également : marché médiéval et concours de peinture avec 70 artistes.

Le 17 mai, au château, de 9 h à 19 h. Gratuit.

TRÉLAZÉ

La clinique Saint-Joseph développe son offre de soins

Rachetée en 2003 par les praticiens qui y exercent, la clinique Saint-Joseph est installée depuis l'été dernier sur le site du Village Santé Angers Loire, à Trélazé, le long de la rocade Est. Elle a récemment été inaugurée en présence notamment de son président, le Dr Nicolas d'Aubigny. La clinique est spécialisée en cancérologie pulmonaire et digestive, médicale et chirurgicale, en cardiologie et chirurgie vasculaire, artérielle et veineuse. Grâce à de nouvelles installations, ses praticiens ont développé les offres de soins telles que l'unité de soins intensifs de cardiologie, la rééducation vasculaire, la chimiothérapie ambulatoire, les soins palliatifs et un accueil 7/7 jours.

DR

ENTRETIEN

"Le Quai s'adressera à tous les publics"

Christopher Crimes est le directeur du Quai. Depuis le 1er avril, ce Britannique, ancien directeur de "la Filature" - la salle de spectacle de Mulhouse - s'imprègne du nouvel équipement, à deux mois de son ouverture : 18 000 m² au Front-de-Maine, dédiés à la création et à la diffusion de la culture. Rencontre.

Quelles qualités majeures attribuez-vous au Quai ?
Cet équipement a été extrêmement bien pensé. Outre ses deux salles de spectacle de 400 et 900 places, le Quai dispose de deux espaces dédiés à la production. Équipés comme des salles de spectacle à part entière pour le son, la lumière..., ils permettent aux artistes de créer en condition réelle. Quant au Théâtre 400, il s'agit d'une salle unique en France, entièrement modulable, d'un bout à l'autre et de haut en bas. De nombreux artistes européens l'ont visitée, en sont repartis avec des idées. On nous l'envie déjà.

La saison 2006-2007 est-elle déjà ficelée ?
L'équipe s'installe, et chacun de ses membres y apporte son identité propre. Le Quai est un outil. À nous d'y mettre du contenu, de le faire vivre. Cette salle est pluridisciplinaire, et le public pourra y trouver, en même temps, du théâtre, de l'opéra, de la danse... Pour l'heure, nous travaillons notamment avec le CDN (ex NTA), le CNDC et Angers Nantes Opéra (Ano) pour le programme d'ouverture, qui se déroulera du 25 mai au 28 juin. À cette occasion, nous ouvrirons des "Fenêtres sur..." une discipline, puis une autre... La vraie saison commencera en septembre. D'ici là, je garde l'œil ouvert sur ce qui se passe en Europe et dans le monde.

Quelles orientations allez-vous donner à cet espace ?
Je ne suis pas un artiste, je n'ai donc pas de spectacle en particulier à défendre. J'ai en tête la mission de service public que l'on m'a confiée. Mon rôle consistera à réussir à aller vers tous les publics, dont les familles.

Avec les centres Brassens, Carmet, Le Chabada, le THV, le Carré des Arts, le Théâtre de l'Avant-Scène, l'agglomération angevine est bien pourvue en outils culturels. Pensez-vous que des complémentarités puissent exister ?
C'est nécessaire, et nous travaillerons dans ce sens avec les communes concernées. Depuis mon arrivée, j'ai rencontré vingt-deux maires. L'enthousiasme de certains pour la diffusion culturelle m'a frappé, tout autant d'ailleurs que leur volonté de garder leur identité propre. Petit à petit, nous allons trouver le moyen d'établir des passerelles entre le Quai, ces salles, les quartiers d'Angers et les communes de l'agglomération.

Nathalie Maire

Coralie Pilard

Le Quai ouvrira le 25 mai. Christopher Crimes en est le directeur.

Concerts au pied du château, place Imbach et cloître Toussaint.

Phil Journé

FESTIVAL

Projecteur sur la scène musicale angevine

Dénicheurs de talents locaux et régionaux, la Ville d'Angers et l'association Musica réïtérent le festival Tour de scènes. Trois jours durant lesquels les rues du centre-ville d'Angers retentiront des tendances musicales actuelles. Axé sur l'éclectisme et le métissage, le festival fera notamment la part belle à l'électro, au hip-hop, au dub, au rock et aux musiques acoustiques.

Entièrement gratuit, cet événement réunit en mai, et depuis dix ans, près de 30 000 spectateurs au cœur de la ville. Tour de scènes 2007 sera une nouvelle occasion de découvrir près de quarante-cinq groupes. Lesquels seront visibles sur les trois grandes scènes installées : esplanade du Port-Ligny, au pied du château ; place Imbach et cloître Toussaint (rue Toussaint). Des concerts se dérouleront également en parallèle dans une quinzaine de cafés de la ville. Se produiront les groupes Zenzile (dub), Raoul Petite (rock fusion), Puzzle (rap), la Fanfare du Belgistan (tzigane brass band), Fang (afrobeat), Miss Goulash (punk rock des Balkans), Sweetback (drum'n bass'n sax), Zmiya (electro world), Khams (electro fusion), Guns of Brixton (dub), Bionic Breath Maker (création beat box), El Barön Brissetti (electro), Errnest (rock'n'bootleg), Traftmen (pop rock), Bullitt (dub rock) et One minute bus (electro hip-hop).

Tour de scènes, du 17 au 19 mai. Gratuit. Renseignements sur www.tourdescenes.com ou au 02 41 05 41 56.

TOURISME

Au château, artistes amateurs et faucons bienvenus !

S'ouvrir aux pratiques amateurs et recréer la fauconnerie du Roi René : ce sont deux des projets qui seront développés cette année au château d'Angers. *"Chant, théâtre, musique... nous lançons un appel aux artistes amateurs de la France entière,* explique l'administrateur du château, Gérard Cieslik. *Nous souhaitons leur donner la possibilité de rencontrer le public et de faire connaître leur passion."* Dès cet été, le château accueillera par ailleurs une exposition consacrée aux faucons. *"Il y eut ici une des plus grandes ménageries du royaume de France et une des plus grandes chasses de la cour royale"*, rappelle l'administrateur. L'exposition de cet été sera le prélude à la création d'une véritable fauconnerie, dans l'enceinte du château. En 2008, il faudra s'habituer au spectacle des grands-duc set autres faucons pèlerins, survolant les remparts.

À NOTER

Du 14 au 19 juin, festival de théâtre amateur “le Tout pour le tout”, à la maison de quartier Saint-Serge/Saint-Michel à Angers. Pour tous. Renseignements au 02 41 43 28 13.

Musique, danse, conférences... en marge des projections de films.

DR

FESTIVAL

Le cinéma africain à l’affiche

Gwen Lebras

Du 24 au 29 avril, Angers accueille le festival national des Cinémas d’Afrique. Des projections de courts et de longs métrages, suivies de rencontres avec les cinéastes, auront lieu au centre de congrès d’Angers ainsi qu’au Gaumont Variétés. Un programme spécifique sera destiné au jeune public et les scolaires pourront participer à un temps d’échange autour des films projetés, selon la demande des enseignants. À l’issue de ce festival, un prix du court métrage et du long métrage seront décernés par un jury, ouvert à tous les étudiants souhaitant y participer et aux spectateurs détenteurs du passeport du festival. En dehors des salles de cinéma, le public pourra découvrir d’autres aspects de la culture africaine grâce à des conférences, des expositions et des ateliers de création artistique. La culture touarègue sera à l’honneur cette année. Son écriture et son artisanat feront notamment l’objet d’une conférence et d’un atelier. L’évènement se veut aussi festif : la troupe de musique et de danse “Harisdo et les super anges” animera les rues d’Angers le 25 avril, puis le ballet guinéen Won Tan Nara apportera sa touche finale. Le 28 avril, un village artisanal se tiendra square Saint-Aubin.

Renseignements sur wwww.cinemasdafrique.asso.fr. Tel : 02 41 20 08 22

MUSIQUE

Sonates pour piano de Beethoven. Par le pianiste, Rudoph Buchbinder. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 16 avril, à 20 h 30 (récital n°1) et le 26 avril, à 20 h 30 (récital n°2). Centre de congrès.*

Daniel Mille Trio. Jazz. Accordéon, saxo et violoncelle. 6 et 9 €. *Le 17 avril, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Chantemaine. Messe de Schubert, avec orchestre et chansons contemporaines. Gratuit. *Le 21 avril, à 21 h. Église de Bouchemaine.*

Les Z'echotronicks. Electro. 18 et 20 €. *Le 21 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

La Rose des vents. Les 20 ans de la chorale. 8 €. *Le 21 avril, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

DR

Electrelane & Au revoir Simone. Pop au féminin. Festival "les Femmes s'en mêlent". 11 et 13 €. *Le 24 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

Tiraniwen. Blues du Mali. 15 et 17 €. *Le 25 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

DR

CHORALE/SAINTE-GEMMES

Des chœurs gallois et bulgare

Six chœurs, sept villes, huit concerts : la combinaison du 3e festival de Chœurs d'hommes sera gagnante, en mai. Tout d'abord, parce qu'il propose un dosage équilibré de chœurs amateurs et de chœurs professionnels, d'ensembles vocaux et de grands chœurs. Ensuite parce que le festival a pour coutume de porter les voix des peuples évoquant des terres de rêve. Trois concerts sont programmés dans l'agglomération : les Gallois les 14 et 15 mai, à l'Abbatiale Saint-Serge d'Angers (18 h) ; le chœur orthodoxe bulgare Saint-Jean de Rila le 16 mai à Sainte-Gemmes (20 h 30).
3e festival des Chœurs d'hommes, du 12 au 20 mai. Concerts à Angers (6 et 9 €) et Sainte-Gemmes-sur-Loire (8 et 10 €) du 14 au 16 mai. Renseignements au 06 61 08 09 80 ou sur http://choeurcha.free.fr
Réservations à la librairie Richer à Angers au 02 41 25 50 00.

Ensemble Ausonia. Baroque. Avec le claveciniste, Frédéric Haas. "Variations sur l'Espagne" à l'époque de Charles Quint. Concert Anacréon. 9,50 à 19 €. *Le 26 avril, à 20 h 30. Collégiale Saint-Martin à Angers.*

Loïc Lointanel. Chanson. 15 et 17 €. *Le 27 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

Vous savez & Slapstick. Hip-hop, par la Cie angevine Exprime. 5 €. *Le 27 avril, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

Trio Pierre Christophe. Jazz. Piano, contrebasse et batterie. Concert Jazz pour Tous. 7 à 13 €. *Le 27 avril, à 21 h. Centre Brassens.*

Les Breastfeeders & Sylvie Robic. Apéro rock'n'roll et littérature. Gratuit. *Le 2 mai, à 18 h. Le Chabada.*

Wax Tailor. Groove. 13 et 15 €. *Le 3 mai, à 20 h 45. Le Chabada.*

Noah. Chanson française. Concert complet. *Le 4 mai, à 20 h. Amphitéa.*

Nuit lesbienne gay bi transi. Disco, électro. Par l'association Quazar. 12 et 15 €. *Le 5 mai, de 22 h à 4 h. Le Chabada.*

Jamika, le 3 mai au Chabada avec Wax Tailor.
DR

Les Quatre Saisons et Gloria, de Vivaldi. Par le chœur de l'ONPL. Direction, Philip Pickett. Chef de chœur, Valérie Fayet. Concert ONPL. 10 À 26 €. *Le 5 mai, à 20 h 30 et le 13 mai, à 17 h. Centre de congrès.*

Izabo. Pologne, Israël. Apéro concert. Gratuit (sur réservation). *Le 8 mai, à 18 h. Le Chabada.*

Abstrackt Keal Agram. Electro. 8 et 10 €. *Le 9 mai, à 20 h 45. Le Chabada.*

Matmatah. Chanson. 22 et 24 €. *Le 10 mai, à 20 h 45. Le Chabada.*

Vox Campus. Ensemble symphonique, chœur et orchestre de l'Université d'Angers. Requiem de Mozart, Magnificat de J.-S Bach... 5 et 7 €. *Le 11 mai, à 20 h 30. Église Saint-Maurille, Les Ponts-de-Cé.*

Henri Léon et les autres. Chanson, théâtre, humour. 6 et 9 €. *Le 12 mai, à 20 h 30. Centre Carmet.*

Les Ardoisières. Chansons issues du répertoire traditionnel sur le thème des fendeurs, mineurs, rouliers... 6 et 9 €. *Le 12 mai, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Jacques Higelin. Chanson. 35 et 38 €. *Le 22 mai, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Récital de piano. Par Anne Etienvre. Concert Hors piste. *Le 22 mai, à ... Chapelle des Ursules, à Angers.*

Contraste des émotions. Samuel Barber, Gustav Mahler, Dvorak. Avec la contralto,

À noter

Dédié au jeune théâtre amateur, le festival "Très tôt en scène" se déroulera au château de Plessis-Macé, du 16 avril au 4 mai. Pour les scolaires, et en soirée pour le grand public (3 et 5,5 €).

Nathalie Stuzmann. Direction, Isaac Karabtchevsky. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 25 et 30 mai, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Happy Swing. La chorale gospel fête ses 10 ans, avec son homologue d'Osnabrück "Jacobs Singer". 5 €. *Le 26 mai, à 20 h 30. Greniers Saint-Jean, à Angers.*

Tom Mc Rae. Pop. 18 et 20 €. *Le 29 mai, à 20 h 45. Le Chabada.*

Ridan. Chanson. 18 et 20 €. *Le 31 mai, à 20 h 45. Le Chabada.*

Les tambours du Bronx. Percussions. *Le 1er juin, à 20 h 45. Le Chabada.*

Chasseloup. En solo. 7 et 11 €. *Le 2 juin, à 20 h 30. Centre Carmet.*

Thierry Amiel. Chanson française. 37 €. *Le 5 juin, à 20 h. Centre Carmet.*

On stage # 24. Carte blanche aux groupes amateurs du 49. 3 €. *Le 6 juin, à 20 h 45. Le Chabada.*

Abraxas Projekt & Altaï. Electro. Gratuit. *Le 7 juin, à 18 h. Le Chabada.*

Budapesti & From Budapest. Electro. Gratuit. *Le 9 juin, de 23 h à 3 h. Le Quai.*

Cycle Tchaïkovski. Œuvres de Villa-Lobos et Tchaïkovski. Soprano, Janice Chandler. Direction, Isaac Karabtchevsky. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 10 juin, à 17 h et le 15 juin, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Jamaïca All Star. Reggae. 13 et 15 €. *Le 14 juin, à 20 h 45. Le Chabada.*

Happy Swing. Chorale gospel, au bénéfice des enfants du Bénin. *Le 16 juin, à 20 h 30. Église Saint-Jean, à Angers, quartier Monplaisir.*

Afel Bocum. Mali. World. ... Tarif... ??? *Le 19 juin, à 20 h 45. Le Quai.*

Franck Black. Rock. Tarif... ??? *Le 20 juin, à 20 h 45. Le Chabada.*

THÉÂTRE

Pièce africaine. Huis clos au milieu du désert, de Catherine Anne. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Les 18 et 19 avril, à 19 h 30 ; le 20 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Plus vraie que nature. Comédie de Martial Coursier, par la Cie les Arthurs. 12 et 15 €. *Les 20 et 21 avril, à 20 h 45 ; et le 22 avril, à 17 h. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Homme et galant homme. Comédie italienne d'Eduardo de Filippo, par la Cie Tréteauscopes. 4,50 (moins de 12 ans) et 7 €. Infos : 02 41 43 40 16. *Les 20, 21, 27 et 28 avril, à 20 h 30 ; et les 22 et 29 avril, à 15 h. Salle polyvalente du Cesame, à Sainte-Gemmes.*

Une lune pour les déshérités. D'Eugène O'Neill. Mise en scène, Robert Bouvier. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Le 24 avril, à 20 h 30 ; les 25 et 26 avril, à 19 h 30. Grand-Théâtre.*

Foulque III Nerra. Par la Cie les 3 T. L'An Mil et l'histoire d'Anjou. 8 et 12 €. *Les 24 et 26 avril, à 19 h 30. Le Carré des Arts.*

Le Légume. Comédie de F. Scott Fitzgerald. Par la Cie la Balancine. 6 et 8 €. *Les 27 et 28 avril, à 20 h 45 ; le 25 avril, à 10 h. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Lily&Lily. Comédie, avec Annie Cordy, Christian Morin. Tournées Baret. 18 à 43 €. *Le 22 mai, à 20 h. Grand-Théâtre.*

SPECTACLE

Un de la Canebière. Opérette, de Vincent Scotto. Avec Philippe Padovani. 32 à 44 €. *Le 14 avril, à 14 h 30 et à 20 h. Grand-Théâtre.*

Danièle Evenou. Seule en scène. 10 à 19 €. *Le 20 avril, à 21 h. Centre Brassens.*

DANSE

Danse3 ! Biennale "Danses, danse, danse !". Renseignements au 02 41 96 14 40. *Du 20 au 29 avril. THV.*

C'est bien d'être ailleurs aussi ! Chorégraphie collective, par David Rolland Chorégraphies. En prélude, dès 18 h : "Les Lecteurs", de David Rolland. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 20 avril, à 19 h 30 et 21 h. THV.*

THÉÂTRE DE RUE | SAINT-CLÉMENT DE LA PLACE

La saison des arts de la rue revient

C'est reparti pour la saison des arts de la rue. Quatre communes de l'agglomération recevront la visite de l'association La Rue du Milieu et de compagnies professionnelles aux formes artistiques très variées. L'association œuvre pour la diffusion du spectacle vivant en milieu rural sachant que l'ensemble est placé sous la houlette de la Cie du Thé à la Rue, fondatrice de cet événement printanier et estival. À voir à Saint-Clément-de-la-Place (le 12 mai, à 20 h 30) et à Savennières (le 13 mai, à 15 h), la Cie Mungo (théâtre marionnettes), et la Cie En voiture Simone (spectacle musical) ; à Saint-Clément-de-la-Place (le 27 mai, à 15 h), la Cie Ram Dam d'Angers (mime) et la Cie Alcazar Marionnettes. La saison se poursuivra à Mûrs-Érigné le 24 juin et à Saint-Lambert-la-Potherie, le 1er juillet. Renseignements au 02 43 88 92 32 ou sur le site laruedumilieu@wanadoo.fr

DR

Icare(s). Danse contemporaine, par le centre chorégraphique national de Nantes. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 21 avril, à 19 h 30. THV.*

Jardin d'Eden, provisoirement. Cirque chorégraphie, par la Cie L'Éolienne. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 22 avril, à 16 h. THV.*

Tranches de vie & Extra Luna. Hip-hop par les Cies C dans C, et S'Poart. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 24 avril, à 19 h 30. THV.*

Le Sourire de la truelle & Même pas seul. Danse théâtre. Par la Cie NBA Spectacles et la Cie Christine Bastin. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 25 avril, à 19 h 30. THV.*

La Cinquième Saison & L'Arrangement. Par la Cie Chantier et David Drouard et en deuxième partie, par la Cie Ostéorock. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 27 avril, à 19 h 30. THV.*

Un tryptique. Danse contemporaine par la Cie Gianni Joseph. 7,50 (forfait) à 18 €. *Le 28 avril, à 19 h 30. THV.*

Fais-moi un signe & Bal plissé dansé. Création de Marie-France Roy, avec 15 danseurs dont 5 à mobilité réduite. Par l'association Résonance, suivie d'une danse festive, par la Cie Kossiwa. 7,50 (tarif forfait) à 18 €. *Le 29 avril, à 17 h. THV.*

JEUNE PUBLIC

Dis, tu laisses la lumière dans le couloir... Danse. Par Hanoumat Cie et le Pied d'Oscar. Pour les 3-6 ans. 5 €. *Le 26 avril, à 18 h 30. THV.*

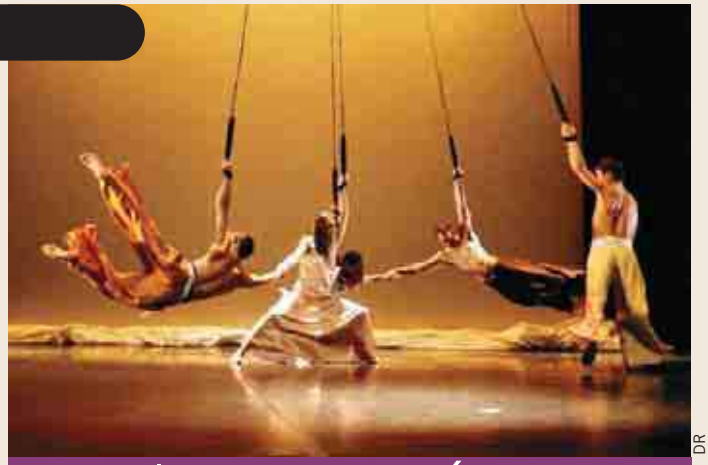

DR

DANSE | SAINT-BARTHÉLEMY

Danse3 : toutes les facettes de la danse contemporaine

La danse n'est plus seulement le langage du corps. Elle associe aussi les nouvelles technologies, les arts plastiques, ou tout simplement la parole. Le festival "Danses, danse, danse" est l'occasion de découvrir toutes les facettes de la chorégraphie actuelle. Cette année, la Biennale présente 13 compagnies, soit 80 artistes et 21 représentations. En parallèle, la Biennale organise des actions de formation et de sensibilisation grâce à des ateliers de danse contemporaine dans les écoles, des rencontres entre le public et les chorégraphes, des stages de danse hip-hop et des représentations sur le temps scolaire.
Biennale Danses, danse, danse, du 20 au 29 avril, au THV. Tarifs : Abonnement 4 spectacles/30 €, soit 7,50 €/spectacle. 10€/étudiants, demandeurs d'emploi...
Renseignements au 02 41 96 14 ...

OPÉRA

Rigoletto. De Verdi. Avec le chœur d'Angers Nantes Opéra. Direction, Xavier Ribes. Avec l'ONPL. 10 à 50 €. *Les 9 et 11 mai, à 20 h et le 13 mai à 14 h 30. Grand-Théâtre.*

Pirame et Thisbé. Tragédie lyrique, avec Stradivaria, l'ensemble baroque de Nantes. Spectacle Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. *Les 8 et 12 juin, à 20 h et le 10 juin à 14 h 30. Grand-Théâtre.*

VISITES

Giffard. Sur inscriptions à Angers Loire Tourisme 02 41 23 50 00. 4 et 5 €. *Le 18 avril, à 14 h. Rendez-vous ZI la Violette, à Avrillé.*

Le quartier Jeanne-d'Arc. Inscriptions au 02 41 23 50 00 à Angers Loire Tourisme. 5,50 et 7 €. *Le 21 avril, à 15 h. Rendez-vous au kiosque du jardin du Mail à Angers.*

DR

Maison du vin et de l'Anjou. Thème des vins et des fromages. Inscriptions au 02 41 23 50 00 à Angers Loire Tourisme. 6 et 7 €. *Le 26 avril, à 18 h. Rendez-vous à la maison du vin, place Kennedy à Angers.*

Le quartier Saint-Léonard. Inscriptions au 02 41 23 50 00 à Angers Loire Tourisme. 5,50 et 7 €. *Le 12 mai, à 15 h. Rendez-vous devant l'église Saint-Léonard à Angers.*

Le grenier à pain. Visite gourmande d'une boulangerie. Inscriptions au 02 41 23 50 00 à Angers Loire Tourisme. 3 à 5 €. *Le 15 mai, à 18 h. Rendez-vous au centre commercial Lorette, bd Bédier à Angers.*

Kéolis-Cotra. Le suivi des bus en temps réel et un atelier de maintenance. Sur inscriptions au 02 41 23 50 00 à Angers Loire Tourisme. 4 et 5 €. *Le 23 mai, à 10 h. Rendez-vous rue du Bois-Rinier à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

ANIMATIONS

La journée du disque. Foire au disque. 2 €/entrée. *Le 12 mai, de 10 h à 18 h. Le Chabada.*

Bonsaï. Portes ouvertes au bonsaï club d'Anjou : expositions d'arbres, taille, conseils... Gratuit. *Les 19 et 20 mai, de 10 h à 18 h. 9, rue du Château d'Orgemont à Angers.*

7e journées de l'environnement. Sur le thème des gestes citoyens et du développement durable. Débats, expos, randonnées ... Gratuit. *Du 29 mai au 3 juin, à Cantenay-Epinard.*

Rendez-vous aux jardins. 4,50 €/adulte. Enfant moins de 12 ans, gratuit. Tel. : 02 41 93 30 11. *Les 1er et 2 juin de 14 h à 19 h et le 3 juin, de 10 h à 19 h. Château de Montriou, à Feneu.*

Lectures au musée. Par les comédiens-lecteurs du

À consulter

Mi-mai, Angers Loire Métropole publie *Métropole Animations* : un guide complet et pratique des animations et des événements culturels programmés dans les communes de l'agglomération, de juin à septembre. Dans les mairies, lieux publics...

Bibliothéâtre. Renseignements 02 41 96 14 90. *Le 5 juin. Musée Cointreau, à Saint-Barthélemy.*

Vide-greniers. Entrée gratuite. *Le 17 juin, à l'école publique de la Saponaise, à Savennières.*

CONFÉRENCES

Nouvelle-Zélande, paradis du bout du monde. De Serge Oliéro. Connaissance du monde (02 41 47 47 38). 4,50 à 8 €. *Les 17, 18 et 19 avril. Centre de congrès, théâtre Chanzy et THV.*

L'enchantement du monde. Conférence cinéma animée par l'ethnologue Michel Valière : "Comment les contes rendent la vie plus belle ?". Projection du film "Big Fish" de Tim Burton (tarifs du cinéma les 400 Coups). 1 €, conférence. Renseignements au 02 41 87 70 80. *Le 26 avril, à 17 h 30 conférence à l'Espace Welcome, et à 20 h 15 film aux 400 Coups à Angers.*

EXPOSITIONS

Le noir et le blanc. Peinture. Rétrospective d'André Marfaing. Entrée libre. *Les samedis, de 12 h à 19 h ; dimanches et jours fériés, de 14 h à 18 h. Hall du Grand-Théâtre.*

Photos de Patrik André. Dans le cadre de Danse 3. Gratuit. *Jusqu'au 30 avril. Du lundi matin au samedi midi, 8 h 30- 12 h, 13 h 30-17 h 30. THV.*

Les Touaregs au Niger. Photos d'Edmond Bernus (1929-2004). Dans le cadre du festival Cinémas d'Afrique. Entrée libre. *Du 10 au 28 avril. Bibliothèque Toussaint, rue Toussaint à Angers.*

Photos de Loi Nguyen Khoa. Exposition des œuvres de Loi Nguyen Khoa, sur la ville impériale de Huê, au Vietnam. *Du 12 avril au 21 mai. Galerie rive droite 2e à gauche, dans la Doutre à Angers (02 41 76 88 85).*

À l'ombre des familles : 1 000 ans d'arbres généalogiques. La richesse iconographique des figurations des liens de parenté à travers les collections angevines du XIe siècle à nos jours. Gratuit. *Du 24 avril au 7 juillet. Bibliothèque Toussaint, rue Toussaint à Angers.*

Sébastien Diaz. Peintures. Entrée libre. *Du 21 avril au 12 mai. Les week-ends et jours fériés, de 14 h 30 à 18 h 30. Galerie 377, à Villevêque.*

Un jardin nature. Par la ligue de protection des oiseaux. Entrée libre. *Jusqu'au 24 avril. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le week-end , de 14 h à 18 h. Maison de l'environnement, avenue du Lac-de-Maine, à Angers.*

Les plantes et leurs usages. Gratuit. *Du 25 avril au 7 juillet. Du lundi au dimanche, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le week-end de 14 h à 18 h. Maison de l'environnement, avenue du Lac-de-Maine à Angers.*

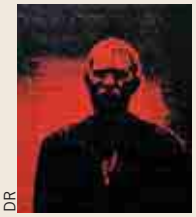
DR

Artapestry. 1re triennale européenne de la tapisserie. Œuvres de liciers créateurs provenant de 16 pays européens. 3 et 4 €. *Jusqu'au 13 mai. Du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, à Angers.*

Joan Fontcuberta (Barcelone, 1955). Photos. 3 et 4 €. *Jusqu'au 13 mai. Du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h. Musée des beaux-arts d'Angers.*

Portraits et natures mortes. Portraits d'artistes par la photographe Carole Bellaïche. *Du 24 mai au 2 juillet. Galerie rive droite 2e à gauche, dans la Doutre à Angers (02 41 76 88 85).*

Carl von Linné, profession naturaliste. 4 €. Gratuit, moins de 18 ans. *Jusqu'au 21 octobre. Du mardi au dimanche, de 14 h à 19 h. Muséum des sciences naturelles à Angers.*

Infos pratiques

Grand-Théâtre Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20. **Nouveau Théâtre d'Angers (NTA)** place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre Jean-Vilar ou au théâtre Chanzy. **Théâtre du Champ-de-Bataille** rue du Champ-de-Bataille à Angers. Spectacles à 20 h 30, sauf dimanche, à 17 h. **Le Chabada** 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac (02 41 24 33 33). **Jazz pour tous** spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. www.jazzpourtous.com **Amphitea** Parc-Expo, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Carmet** 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 74. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé/salle Emstal.** Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tel. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. **Angers Loire Tourisme** place Kennedy. 02 41 23 50 00. **La Grange aux Dîmes** 1 rue de la Grange aux Dîmes, 49 610 Soulaines-sur-Aubance. 02 41 45 24 16.

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal MÉTROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

Moi,
je sais où il est.
Et vous ?

À découvrir
21 au 29 avril
Parc des Expositions
d'Angers

www.angersloiremetropole.fr/tramway

FOIRE D'ANGERS
Les idées printemps

PAYS DE LA LOIRE

angers loire métropole
rayonnante entreprenante naturelle solidaire